

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 10 avril 2025 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°609 ■

LA MAJORITÉ DES PROJETS ENREGISTRÉS
À L'AAPI SONT EN PHASE DE RÉALISATION

L'investissement sur la bonne voie

Avec un portefeuille de près de 14 000 projets d'investissement, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) s'apprête à franchir une nouvelle étape décisive dans le développement économique du pays. Son directeur général, Omar Rekkache, s'est exprimé sur l'état d'avancement de ces projets et les efforts menés pour positionner l'Algérie comme une destination privilégiée pour les investissements, tant nationaux qu'étrangers. P 3



Chronique Eco

**Quand le «Trumpisme»
met l'économie
mondiale dans le
brouillard**

P 16

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**L'Etat engagé à
accompagner les
opérateurs
économiques**

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique Wassim Koudri a affirmé, hier, que l'Etat est engagé à soutenir et accompagner tous les opérateurs économiques dans le secteur de l'industrie pharmaceutique.

P 2

TRANSPORT AÉRIEN

**Air Algérie
ambitionne de
devenir un leader
africain**



Le P-dg d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a affirmé que la compagnie nationale vise à devenir un leader du transport aérien en Afrique, soulignant que la stratégie commerciale adoptée, notamment en matière tarifaire pour les destinations africaines et européennes, a donné des résultats positifs.

P 2

ENERGIE

**L'Italie et l'Espagne
achètent plus de gaz
algérien**

L'Algérie confirme son rôle de pilier énergétique pour l'Europe, avec une forte progression de ses exportations de gaz vers ses principaux partenaires. Selon un rapport publié par le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), l'Italie a accru ses importations de gaz algérien de 31 % durant les mois de janvier et février 2025 par rapport à la même période de l'année précédente. L'Espagne a également augmenté ses achats, avec une hausse de 12 %, bien que la quantité exacte ne soit pas précisée.

P 5

BADR

**Plus de 200 milliards
de DA destinés à
l'investissement en 2024** P 3

LE MINISTRE DE LA
TÉLÉCOMMUNICATIONS L'A ANNONCÉ

**Début des préparatifs
pour le déploiement de la
5G en Algérie** P 4

BNA/FINANCE ISLAMIQUE

**50 milliards DA
de dépôts à fin
mars 2025** P 5

MARCHÉS

L’or grimpe, le dollar baisse sous l’effet des tensions commerciales

L’or connaît une forte hausse ce mercredi, soutenu par l’intensification des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, tandis que le dollar recule. L’or a grimpé de 2,12%, atteignant 3.046,50 dollars l’once. Les tensions commerciales sont exacerbées par l’augmentation des droits de douane américains sur les produits chinois, qui atteignent désormais 104%. En réponse, la Chine a promis de prendre des mesures fermes. Les Etats-Unis ont imposé d’importants droits de douane à des dizaines de pays, alimentant les craintes d’un ralentissement économique mondial. Cette incertitude fait augmenter les attentes de baisses de taux de la Réserve fédérale américaine, ce qui pèse sur le dollar et les obligations d’Etat, au profit de l’or. Les analystes estiment que les tensions commerciales entre les deux plus grandes économies mondiales ne semblent pas près de se résoudre. Dans ce climat d’incertitude, l’or est perçu comme un refuge sûr, et la baisse du dollar continue de se creuser, avec une perte de 0,61% face à l’euro et de 0,64% face au franc suisse, une autre valeur refuge.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L’Etat engagé à accompagner les opérateurs économiques

Le ministre de l’Industrie pharmaceutique Wassim Kouidri a affirmé, hier, que l’Etat est engagé à soutenir et accompagner tous les opérateurs économiques dans le secteur de l’industrie pharmaceutique.

Par S. R.

Le ministre a souligné que l’Etat s’engage à fournir toutes les conditions nécessaires de soutien et d’accompagnement pour tous les opérateurs économiques du secteur pharmaceutique, en particulier ceux intéressés par l’investissement dans la production et la fabrication de dispositifs médicaux. Dans son message lu, à l’occasion de l’ouverture de la 27e édition du Salon international de la Santé "SIMEM" organisé au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d’Oran, par le Secrétaire général par intérim du ministère, Khaled Dehan, Kouidri a précisé que «notre pays cherche à encourager et à développer le secteur des industries pharmaceutiques, en mettant en œuvre le programme tracé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir la couverture des besoins nationaux en produits pharmaceutiques, en renforçant les capacités de production locales, ce qui permettrait de

réduire la facture d’importation et d’orienter l’excédent vers l’exportation». Il a également rappelé que la dynamique observée dans le secteur de l’industrie pharmaceutique est également le fruit des efforts fournis par les opérateurs économiques, grâce à leur contribution à l’augmentation des capacités de production, en exploitant leurs capacités innovantes, qui ont permis de développer les différentes branches liées à cette industrie stratégique, garantissant ainsi la disponibilité de médicaments et de produits pharmaceutiques à des prix abordables et de haute qualité. Dans son allocution, le ministre a insisté sur le fait que «la réalisation de la souveraineté pharmaceutique n’est plus une option, mais une nécessité imposée par les défis économiques et sanitaires auxquels le monde est confronté aujourd’hui», soulignant que les grands projets qui ont renforcé l’Algérie, ces dernières années, ont jeté les bases solides d’une industrie nationale intégrée, fondée sur l’innovation et la complémentarité entre les différents acteurs. Concernant le Salon

de la santé "SIMEM", le ministre a mis en avant qu’il constitue une occasion de mettre en lumière les dernières innovations dans le domaine de la santé et des technologies industrielles avancées dans le secteur pharmaceutique, et de découvrir des solutions scientifiques innovantes dans ce domaine, grâce au programme riche mis en place par les organisateurs. La 27e édition du Salon International de la Santé "SIMEM" qui a été inaugurée, hier au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d’Oran, a vu la participation de près de 200 exposants représentant 600 entreprises d’Algérie et de l’étranger. Le salon met en lumière les dernières innovations dans le domaine de la santé, des technologies médicales et des solutions pharmaceutiques. Il est considéré comme «une plateforme idéale pour les échanges, le réseautage et la découverte des équipements les plus récents», selon la même source, qui a précisé qu’il est prévu que l’événement attire plus de 10.000 visiteurs professionnels durant les quatre jours du salon.

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie ambitionne de devenir un leader africain

Synthèse S R.

Le P-dg d’Air Algérie, Hamza Benhamouda, a affirmé que la compagnie nationale vise à devenir un leader du transport aérien en Afrique, soulignant que la stratégie commerciale adoptée, notamment en matière tarifaire pour les destinations africaines et européennes, a donné des résultats positifs.

« Air Algérie mise sur une politique commerciale offensive, avec un bon rapport qualité/prix. Nos tarifs et notre politique bagages sont conçus pour attirer une clientèle plus large. Nous proposons des tarifs compétitifs avec des temps de correspondance réduits au départ d’Alger, afin de concurrencer les vols directs entre les capitales africaines et européennes», a-t-il déclaré dans un entretien au site

d’information Afrik.com. M. Benhamouda a précisé que cette approche a permis à la compagnie de réaliser une croissance de 34% du trafic passagers entre 2019 et 2024, soulignant sa volonté de maintenir cette dynamique pour faire d’Air Algérie un leader panafricain du ciel. En outre, il a souligné le potentiel de croissance considérable du transport aérien en Afrique et a ex-

primé la volonté d’Air Algérie de jouer un rôle clé dans la structuration et l’expansion du secteur sur le continent. La position géographique stratégique d’Alger, au carrefour de l’Afrique, de l’Europe, du Moyen-Orient et de l’Amérique, est un atout majeur pour le développement de l’aéroport d’Alger en tant que futur hub continental. «L’aéroport d’Alger est déjà configuré comme un hub, mais son dé-

veloppement dépend de l’extension du réseau international d’Air Algérie. Cela nécessitera une augmentation de notre flotte pour répondre à la demande croissante», a expliqué M. Benhamouda. A rappeler qu’Air Algérie a lancé un programme d’acquisition de 16 nouveaux aéronefs, dont le premier sera réceptionné en juin prochain, selon le ministre des Transports, Saïd Sayoud.

EN COLLABORATION AVEC NESDA

L’UFC organise la 2^e session de formation en entrepreneuriat

L’Université de la Formation Continue (UFC) organise, en collaboration avec l’Agence nationale d’appui et de développement de l’entrepreneuriat (NESDA), la 2e session de formation en entrepreneuriat au profit de 20 étudiants de diverses spécialités, a indiqué mercredi un communiqué de l’UFC. Cette session s’inscrit dans le cadre de la stratégie de l’UFC visant à "renforcer l’esprit d’initiative et à soutenir l’entrepreneuriat chez les étudiants", précise-t-on de

même source. D’une durée de 15 jours, ce cycle de formation théorique et pratique est encadré par une élite de professeurs universitaires spécialisés, de formateurs agréés, et d’experts en entrepreneuriat et en gestion des petits et moyens projets, lit-on dans le communiqué. Le programme de formation comprend plusieurs axes techniques et pratiques, dont "l’élaboration efficace d’un business plan à l’aide d’outils numériques modernes, les principes de fi-

nancement et la méthode d’élaboration de l’étude financière du projet, la gestion des risques et le développement des stratégies de marketing digital pour les start-up". Les étudiants concernés par cette formation bénéficieront également de séances "au cours desquelles ils seront orientés sur la manière de tirer profit des mécanismes de soutien et de financement des projets proposés par la NESDA, avec une simulation réaliste de la création d’une micro-entreprise, à travers des exer-

cices de groupe visant à renforcer le travail collectif et l’innovation", selon la même source. Cette session s’inscrit dans le cadre "des efforts constants de l’UFC visant à mettre la formation académique en phase avec la réalité économique et les exigences du marché du travail, de manière à permettre aux étudiants de transformer leurs idées innovantes en projets réalisables sur le terrain et de créer une valeur ajoutée pour l’économie nationale", conclut le communiqué.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M’hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s’adresser à : L’Entreprise Nationale de Communication, d’Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LA MAJORITÉ DES PROJETS ENREGISTRÉS À L'AAPI SONT EN PHASE DE RÉALISATION

L'investissement sur la bonne voie

Avec un portefeuille de près de 14 000 projets d'investissement, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) s'apprête à franchir une nouvelle étape décisive dans le développement économique du pays. Son directeur général, Omar Rekkache, s'est exprimé sur l'état d'avancement de ces projets et les efforts menés pour positionner l'Algérie comme une destination privilégiée pour les investissements, tant nationaux qu'étrangers.

Par Mourad A.

Depuis sa création, l'AAPI joue un rôle clé dans la dynamisation de l'investissement en Algérie. Elle s'est donnée pour mission d'accompagner les porteurs de projets en facilitant leurs démarches, notamment en levant les contraintes bureaucratiques liées à l'accès au foncier industriel et au financement bancaire. À ce titre, M. Rekkache a indiqué que la majorité des projets approuvés ont déjà entamé leur phase de concrétisation. « Ces projets ne sont plus de simples intentions : beaucoup sont désormais en cours de réalisation effective. Les états obtenus indiquent que la majorité des projets sont entrés en phase de réalisation effective », a-t-il ajouté. Les informations reçues des services des Douanes font état de l'entrée d'équipements et de matériels en tant qu'intrants destinés aux projets enregistrés dans le cadre de l'importation. Cela démontre que « nous sommes passés à une nouvelle étape, celle de la présentation de résultats concrets », a-t-il dit. L'un des objectifs fondamentaux de l'agence reste de bâtir un climat de confiance autour de l'investissement. Pour y parvenir, des réformes structurelles ont été engagées, visant à simplifier les procédures administratives, à accélérer la délivrance des permis de construire et à améliorer l'accès au foncier industriel. « Nous nous efforçons de répondre aux exigences du marché, aussi bien local qu'international, tout en offrant un accompagnement sur mesure aux investisseurs », a déclaré le DG de l'AAPI sur les

ondes de la « Chaîne I » de la Radio nationale. Face aux critiques concernant la lenteur des procédures, l'agence revendique des avancées concrètes. La preuve en est le démarrage sur le terrain de nombreux projets, témoignant d'un basculement vers l'action. Par souci de transparence, des visites d'évaluation seront bientôt lancées. La première inspection est prévue dans la wilaya de Djelfa, suivie par celle de Naâma, où le plus grand projet régional de transformation du papier s'apprête à démarrer. Parmi les projets structurants, figure la prochaine mise en chantier d'une usine de production de sucre dans la wilaya d'Ouargla, qui a obtenu toutes les autorisations nécessaires, y compris l'attribution du terrain. Ce projet symbolise la volonté de relancer l'industrie nationale et de répondre à la demande locale en produits de base. « Cette usine fait partie d'un ensemble d'initiatives visant à revitaliser le tissu industriel du pays », a expliqué M. Rekkache. L'AAPI accorde également une attention particulière aux petites et moyennes entreprises (PME), perçues comme des piliers essentiels de la croissance économique. Un accompagnement renforcé leur est destiné, en cohérence avec la stratégie nationale de diversification industrielle. L'agence vise un développement équilibré à l'échelle du territoire, en orientant les investissements vers les régions encore peu exploitées économiquement. C'est dans cette optique qu'une approche de développement territorial équitable a été adoptée.

Annulation de 20 décisions d'octroi de concessions

L'objectif : faire en sorte que toutes les régions du pays profitent des retombées économiques des projets lancés. « Nous veillons à ce que les régions qui peinent à attirer les investissements puissent bénéficier d'un soutien ciblé », a indiqué Rekkache. Ainsi, plusieurs pôles industriels spécialisés verront le jour : à Bordj Bou Arreridj pour la fabrication d'outils scolaires, à Médéa pour le cuir et les chaussures, ou encore à Blida et Aïn Defla pour les industries agroalimentaires. Des projets liés au froid industriel seront également développés dans les régions du Sud. Dans un souci d'efficacité, l'AAPI a pris des mesures fermes pour assainir la gestion du foncier industriel déjà attribué. D'ailleurs, une vingtaine de décisions d'octroi de concessions a été annulée en raison du manque de préparation des projets proposés par leurs promoteurs. Ce signal fort reflète la détermination de l'agence à garantir la concrétisation effective des projets retenus. Mais des défis subsistent, notamment en matière de disponibilité du foncier dans certaines wilayas comme Alger et Blida, ce qui freine parfois la mise en œuvre des projets. Des solutions sont néanmoins en cours de déploiement. Par exemple, 20 lots de terrain ont récemment été mis à disposition dans la wilaya de Blida, et sont désormais intégrés dans la plateforme numérique dédiée aux investisseurs, afin d'en faciliter l'accès.

FONCIER INDUSTRIEL 23 terrains inexploités récupérés à Bouira

Au total 23 lots de terrain inexploités, représentant une superficie globale de 17,7 hectares, ont été récupérés au niveau de l'extension de la zone industrielle d'Oued El Bardi sise au sud de Bouira, dans le cadre des opérations d'assainissement du foncier industriel, selon un rapport des services de la wilaya. Dans le rapport présenté récemment lors d'une visite ministérielle, les services de la wilaya ont fait part de la récupération de 23 terrains inexploités du foncier industriel attribué à des investisseurs au niveau de l'extension de la zone industrielle d'Oued El Bardi. "Sur ces 23 lots, 10 terrains d'une superficie globale de 10 hectares, ont été ensuite réattribués au groupe public Ferroviaire pour la construction de matériels et équipements ferroviaires", ont expliqué les services de la wilaya dans le même document. Les 13 lots restants ont été confiés au fond spécial des domaines récupérés par la voie de justice dans le cadre de la lutte contre la corruption, selon les détails contenus dans le même rapport. S'étendant sur une surface de plus de 189 hectares, la zone industrielle d'Oued El Bardi, située à quelques kilomètres à la sortie sud de la ville de Bouira, abrite plusieurs projets industriels, dont 14 sont déjà opérationnels, et 25 autres sont en cours de réalisation.

BADR Plus de 200 milliards de DA destinés à l'investissement en 2024

Par R. E.

Plus de 200 milliards de DA destinés à l'investissement ont été accordés en 2024 par la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR), enregistrant une hausse de 7 % par rapport à 2023, a déclaré, mercredi, le directeur général de la Banque, M. Mohand Bouraï. Lors de la séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Bouraï a mis l'accent sur l'importance des financements destinés à l'investissement pour l'économie nationale, précisant que la BADR "a accordé 221 milliards de DA en 2024 pour financer toute formule d'investissement, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2023, portant ainsi le montant global des financements accordés jusqu'à fin 2024, à 1.983 milliards de DA. S'agissant de la répartition géographique de ces financements, le responsable a fait état d'une augmentation de 16 % dans la région des Hauts Plateaux, de 13 % dans les wilayas du Sud et de 3 % dans les wilayas du Nord. Le secteur privé bénéficiait d'une part importante de ces financements, avec une hausse de 12 % en 2023 et 2024, contre 2 % pour le secteur public, a fait savoir M. Bouraï. Pour ce qui est de la finance islamique, le DG de la BADR a relevé une demande croissante des citoyens pour cette formule, avec plus de 49000 clients enregistrés en 2024, ajoutant que les financements accordés durant la même période dans le cadre de cette formule ont atteint 9,4 milliards de DA, dont plus de 50 % destinés au secteur industriel. La séance d'audition s'inscrit dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2022.

LE CREA L'A ANNONCÉ

Tebboune va rencontrer les chefs d'entreprises

Par Réda Hadi

Dans la loi de finances 2025, plusieurs mesures ont été édictées pour soutenir l'investissement et promouvoir l'économie nationale. Si la LF 2025 (loi de finances) est un engagement pour le citoyen et l'économie nationale, reste à concrétiser tout ce qui a été entrepris, sur le terrain. De ce point de vue l'engagement du Président Tebboune est sans faille, et il n'a de cesse de répéter l'engagement de l'Etat de promouvoir l'investissement, améliorer et protéger le climat des affaires dans le pays, au profit des investisseurs algériens, car étant jugé priorité stratégiques. C'est dans cette optique que lors d'un forum organisé par le CREA, le Président Tebboune rencontrera les opérateurs économiques. Dans un communiqué du CREA (Conseil du renouveau économique algérien), l'on apprend que le premier magistrat du pays rencontrera donc les opérateurs économiques du pays. Cette deuxième rencontre s'inscrit alors comme un évé-

nement majeur, visant à renforcer la confiance entre les hautes autorités de l'État et les acteurs économiques, et constitue, selon le CREA, une preuve concrète que le Président de la République considère les opérateurs économiques comme de véritables moteurs de la relance économique nationale. Le communiqué souligne également que les réformes décidées par le Président Tebboune, notamment celles annoncées lors de la première rencontre en 2023, traduisent une approche proactive et déterminée face aux défis économiques actuels. Cette démarche, jugée appropriée au regard du contexte national et des perturbations économiques mondiales, vise à impulser une dynamique de croissance durable. Pour revenir à cette deuxième rencontre organisée par le Crea, le communiqué indique que cet événement majeur vise à renforcer la confiance entre les hautes autorités de l'État et les acteurs économiques, et constitue, selon le CREA, une preuve concrète que le Président de la Répu-

blique considère les opérateurs économiques comme de véritables moteurs de la relance économique nationale. Le CREA affirme que « notre pays progresse à un rythme régulier et concret », avec des premiers résultats attendus comme « très positifs » en matière d'emploi et d'investissements. Le Conseil conclut en indiquant que l'ensemble des opérateurs économiques attendent avec grand intérêt les nouvelles orientations économiques que le Président de la République présentera lors de cette prochaine rencontre. Tous s'accordent à dire, (y compris des institutions internationales) dire que notre pays progresse à un rythme régulier et concret. Lors de la dernière journée de l'entreprenariat, le président a assuré les opérateurs économiques, que l'Algérie œuvre et continuera d'œuvrer à assurer toutes les assises nécessaires, pour soutenir l'investissement, améliorer et protéger le climat des affaires de tout obstacle ou contrainte pouvant entraver l'activité des investisseurs dans notre pays.

AMÉNAGEMENT DE 2500 CLUBS ENVIRONNEMENTAUX ÉDUCATIFS

Signature d’un protocole d’accord entre les ministères de l’Environnement et de l’Education

Un protocole d'accord a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et le ministère de l'Education nationale, pour l'aménagement de 2500 clubs environnementaux éducatifs dans les établissements scolaires, dans le but de promouvoir les comportements environnementaux positifs en milieu scolaire. Signé par les ministres des deux secteurs, Mme Nadjiba Djilali et M. Mohammed Seghir Sadaoui, l'accord prévoit la dotation de 2500 établissements éducatifs, à travers les 58 wilayas, en équipements pédagogiques environnementaux, notamment des serres en plastique dotées de systèmes de récupération des eaux pluviales, des outils de jardinage, des bacs à compost, des conteneurs pour le tri sélectif des déchets, ainsi que des panneaux et des guides éducatifs de sensibilisation sur diverses thématiques environnementales. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, de représentants des deux chambres du Parlement, et des autorités locales civiles et sécuritaires. Selon les explications fournies, ce programme fait suite à la première phase ayant vu l'équipement des clubs environnementaux en matériel informatique et audiovisuel. S'exprimant à cette occasion, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali a indiqué que cette initiative "constitue un pas important vers la généralisation de l'éducation environnementale et son ancrage dans les établissements scolaires", précisant que la coopération entre les deux départements ministériels avait précédemment donné lieu à la création de 12.000 clubs environnementaux éducatifs, et la formation de plus de 20.000 enseignants et animateurs, par le biais du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE).

LE MINISTRE DE LA TÉLÉCOMMUNICATIONS L’A ANNONCÉ

Début des préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a annoncé, mardi à Alger, le début des préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie. "Dans le volet des infrastructures de télécommunications et conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, j'annonce officiellement le début des préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie", a dé-

claré le ministre dans une allocution prononcée à la clôture de la conférence "Connected Algeria 2025". "Cette étape tant attendue constituera un saut qualitatif dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information dans notre pays", a-t-il soutenu. Et d'expliquer que "conformément aux orientations éclairées du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, des études approfondies et globales seront menées sur ce projet stratégique, couvrant tous les aspects techniques, financiers et réglementaires, afin que l'opération soit intégrée et efficace selon tous les critères technologiques", assu-

rant que son secteur "veillera à ce que ce projet soit une réussite sur tous les plans et atteigne les objectifs escomptés". La 5G, qui fait partie des technologies avancées, "ouvrira de nouvelles perspectives en matière d'innovation et contribuera au développement de secteurs vitaux comme la santé, l'éducation, le transport, l'énergie et l'industrie", a ajouté M. Zerrouki. "Elle jouera également un rôle central dans le développement du système économique national en contribuant au renforcement de sa compétitivité et à la création d'emplois au profit des jeunes algériens", a poursuivi le ministre.

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LITHIUM EN ALGÉRIE

Des perspectives prometteuses se dessinent

Le chercheur et scientifique algérien, Pr Karim Zaghib, a relevé, mardi à Alger, les perspectives prometteuses pour le développement de la filière lithium en Algérie à travers la création d'un tissu industriel permettant de fabriquer localement des batteries lithium grâce aux ressources minières. Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le chercheur Karim Zaghib a affirmé que le président de la République avait écouté ses propositions concernant les moyens à même de permettre de développer la filière lithium et de fabriquer ce type de batteries, à travers "une exploitation optimale des mines de lithium, de fer et de phosphate". Les batteries lithium sont utilisées dans les véhicules électriques, pour le stockage d'énergie et dans plusieurs indus-

tries à travers le monde, a-t-il expliqué, soulignant qu'il s'agit de batteries "sûres". Il a fait savoir qu'un travail était en cours, en coordination avec le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables et le groupe Sonarem, pour "la production, dans un premier temps, de l'acide phosphorique, avant la production de batteries lithium", précisant que la filière lithium en Algérie "peut générer plus de 50.000 emplois directs et 100.000 emplois indirects". Le chercheur a mis en avant "les grandes potentialités dont dispose l'Algérie dans ce domaine" en plus de ses cadres et de ses jeunes compétences, indiquant que le président de la République avait exprimé son soutien aux efforts en faveur du développement de cette filière en Algérie.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 08 أفريل 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 08 Avril 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²		
DA / Kg			دج / كلف		
Produits		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات
Légumes frais	Pomme de terre	105	119	91	البطاطا
	Tomate	97	110	84	الطماطم
	Oignon sec	69	76	62	البصل الجاف
	Ail sec	646	720	572	الثوم الجاف
	Carotte	79	88	69	الجزر
	Navet	102	113	91	لفت
	Choux fleur	111	121	102	قرنبيط
	Choux	102	113	91	الكرنب
	Courgette	95	107	83	الكوسة
	Haricot vert	303	329	278	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	107	119	94	الخس
Fruits frais	Orange	100	130	70	البرتقال
	Citron	110	135	85	الليمون
	Pomme locale	524	651	398	التفاح المحلي
	Datte	534	669	398	التمر
	Banane	529	553	505	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1761	1892	1629	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	389	401	376	الدجاج
	Œufs (Unité)	16	17	14	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	91	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,00	-0,91	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	670	938 000,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	NC	0,00	-1,39	3,07	7,20	7,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 200,00	NC	0,00	0,23	-3,08	11,57	5,68	0	0,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,70	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-7,24	2,03	-	0	0,00

ENERGIE

L'Italie et l'Espagne achètent plus de gaz algérien

L'Algérie confirme son rôle de pilier énergétique pour l'Europe, avec une forte progression de ses exportations de gaz vers ses principaux partenaires. Selon un rapport publié par le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), l'Italie a accru ses importations de gaz algérien de 31 % durant les mois de janvier et février 2025 par rapport à la même période de l'année précédente. L'Espagne a également augmenté ses achats, avec une hausse de 12 %, bien que la quantité exacte ne soit pas précisée.

Par Mourad A.

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de forte demande énergétique en Europe, amplifiée par une vague de froid hivernal qui a accru la consommation d'électricité. Cette hausse de la demande a, selon le GECF, entraîné une baisse notable des stocks stratégiques de gaz, notamment en Italie et en Espagne. En février 2025, les importations de gaz naturel et de gaz naturel liquéfié (GNL) par l'Union européenne ont ainsi progressé de 21 % par rapport à l'année précédente. Sur les marchés à terme, les prix du gaz ont reflété cette tension : à la date du 4 mars 2025, les prix moyens pour les indices TTF, NBP et JKM s'établissaient respectivement à 13,84 \$, 13,83 \$ et 14,03 \$ par million d'unités thermiques britanniques (MMBtu) pour la période allant d'avril 2025 à mars 2026. Dans ce contexte de recomposition géopolitique de l'énergie, marqué par la guerre en Ukraine et la volonté européenne de réduire sa dépendance vis-à-vis du gaz russe, l'Algérie s'impose comme un partenaire stratégique incontournable. Un rapport de la plateforme

spécialisée « Attaqa.net » souligne que l'Algérie, aux côtés de la Libye et de l'Égypte, figure désormais parmi les fournisseurs majeurs d'énergie du Vieux Continent. Les grandes compagnies énergétiques, à l'instar du groupe italien Eni, renforcent leur présence en Afrique du Nord. Son PDG, Claudio Descalzi a annoncé un plan d'investissement de près de 24 milliards d'euros sur les quatre prochaines années en Algérie, en Libye et en Égypte, dont 8 milliards d'euros spécifiquement pour l'Algérie. L'objectif est clair : soutenir l'expansion des capacités de production de pétrole et de gaz pour répondre à la demande européenne croissante. En 2024, ces trois pays ont représenté environ 35 % de la production totale d'Eni, avec un volume de 598 000 barils par jour. Bien que ce chiffre ait légèrement reculé par rapport à 2023, il n'en reste pas moins significatif, surtout au regard du rôle central que joue l'Algérie dans la sécurisation énergétique du continent européen. Les prévisions d'Eni tablent sur une hausse continue de la production en Afrique du Nord, stimulée à la fois par la demande européenne et par la croissance démo-

graphique interne, estimée entre 7 % et 8 % par an dans la région. Ce double enjeu impose aux pays producteurs, dont l'Algérie, une stratégie de développement énergétique soutenue et diversifiée. En Algérie, les investissements d'Eni ne se limitent pas à l'extraction et à l'exportation de gaz. Ils s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat stratégique plus large, porté par le Plan Mattei, initié par le gouvernement italien. Ce plan vise à renforcer les relations économiques et politiques avec les pays d'Afrique du Nord à travers des projets mutuellement bénéfiques. Il prévoit notamment le développement des infrastructures locales, la modernisation des installations énergétiques et la création de nouveaux projets d'exploration, notamment dans le Sud algérien, riche en gisements prometteurs. Ainsi, l'Algérie ne se contente plus d'être un simple fournisseur, elle devient un acteur actif et stratégique dans la refonte du paysage énergétique européen. Elle tire profit de cette position pour accélérer la transformation de son secteur énergétique, attirer les investissements étrangers, et consolider ses capacités d'exportation.

UNIVERSITÉ DE BLIDA 1

Une trentaine de demandes pour l'obtention d'un brevet d'invention

L'Université de Blida 1 "Saâd Dahlab" a introduit une trentaine de demandes pour l'obtention d'un brevet d'invention auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INAPI) et de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), en vue de protéger les innovations et idées des étudiants, a-t-on appris, mercredi, du directeur du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) au niveau de

cette université, Ilyas Saoudi. "Depuis la création du CATI en 2023, il a été enregistré l'introduction de 25 dossiers de demande d'obtention d'un brevet auprès de l'INAPI et de quatre (4) autres auprès de l'ONDA, actuellement en cours d'examen", a indiqué, à l'APS, M.Saoudi en marge d'une journée d'information sur le thème "Rédaction et dépôt des brevets d'invention et marques de commerce". Il s'agit, a-t-il ajouté, de pro-

jets innovants d'étudiants doctorants en biologie, pharmacologie, agronomie, industrie, et électronique, entre autres, ou de diplômés porteurs de projets et d'idées dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel 1275 portant sur le mécanisme "un diplôme, une startup" ou "un diplôme, un brevet". Cette rencontre de formation, supervisée par des experts de l'INAPI et de l'ONDA, vise à sensibiliser les concernés sur l'im-

portance de l'innovation et de la protection de la propriété intellectuelle. L'opportunité a permis aux nombreux étudiants participants de s'informer sur plusieurs sujets relatifs, entre autres, au brevet d'invention en tant qu'outil juridique de protection des nouvelles innovations, ainsi que les procédures d'enregistrement d'un brevet et les différents documents et conditions requises pour ce faire.

CONFÉRENCE OMC MED ENERGY 2025

Le Pdg de Sonatrach tient en Italie une série de rencontres avec de hauts responsables d'entreprises énergétiques mondiales

Le Président directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, mardi une série de rencontres de haut niveau avec des responsables d'entreprises énergétiques mondiales, dans le cadre de sa participation à la Conférence OMC Med Energy 2025, qui se déroule en Italie du 8 au 10 avril, indique un communiqué du Groupe. M. Hachichi a rencontré le directeur chargé de la branche Exploration-Production de TotalEnergies pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Julien Pouget, avec lequel il a évoqué les différents aspects du partenariat entre les deux parties dans les domaines de l'exploration et de la production, soulignant que Sonatrach et TotalEnergies procèdent actuellement à l'exploitation des périmètres contractuels de TFT II,

TFT sud, Timimoun et Berkine, dans le cadre des contrats et des partenariats entre les deux entreprises. Le PDG de Sonatrach a également eu des rencontres avec le PDG de la société américaine Baker Hughes, Lorenzo Simonelli, et le vice-président chargé de l'exécution des projets de l'entreprise italienne Tecnimont, Paolo Borri, lors desquelles il a été procédé à l'évaluation de nombre de projets stratégiques dans le secteur de l'énergie, notamment le projet Boosting du gisement Hassi R'Mel, le projet de réalisation du Complexe pétrochimique de l'alkylbenzène linéaire (LAB) à Skikda, et celui du Complexe d'extraction du Gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Rhoud El-Baguel (Ouargla). Il a, en outre, pris part aux entretiens tenus par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des

Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, avec le PDG de la société italienne ENI, Claudio Descalzi, ayant permis de passer en revue le partenariat entre les groupes Sonatrach et ENI, notamment dans les domaines de l'exploration et du développement des hydrocarbures, ainsi que les voies et moyens d'élargir le partenariat à de nouveaux projets liés à l'exploitation offshore des hydrocarbures, les énergies renouvelables la production de l'hydrogène vert, et les solutions innovantes pour la réduction des émissions de carbone. Aussi, le PDG de Sonatrach a participé à la rencontre de M. Arkab avec le PDG de la société italienne Saipem, Alessandro Puliti, dont les entretiens ont porté sur les voies de renforcement de la coopération entre Sontarach et Saipem dans

les domaines du pétrole et du gaz. Par ailleurs, M. Hachichi était également présent parmi la délégation ministérielle conduite par M. Arkab lors de ses entretiens avec le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, Karim Badawi, en marge de cet événement. Ces rencontres de haut niveau reflètent "l'engagement du groupe Sonatrach à conforter sa présence à l'international, mais aussi à élargir ses partenariats stratégiques avec les principaux acteurs mondiaux du secteur de l'énergie, dans le cadre de l'intensification des efforts de transition énergétique, et en cohésion avec la vision du groupe pour réaliser un développement durable basé sur l'innovation et la coopération internationale", précise le communiqué.

BNA/FINANCE ISLAMIQUE

50 milliards DA de dépôts à fin mars 2025

Les dépôts de la finance islamique au niveau de la Banque nationale d'Algérie (BNA) ont atteint 50 milliards DA à fin mars 2025, a indiqué mercredi le Directeur général de la banque, Samir Tamrabet, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). Les dépôts de la finance islamique ont atteint 50 milliards DA depuis le lancement du service en 2020, tandis que les financements accordés dans le cadre de cette formule ont atteint 17 milliards DA, a précisé M. Tamrabet. Il a fait savoir que 15 agences offraient des services de finance islamique et 108 guichets étaient dédiés à cette formule, ce qui reflète, a-t-il dit, "l'évolution remarquable" réalisée dans ce domaine par la banque. S'agissant des crédits, le responsable a indiqué que la valeur des crédits accordés par la banque avait atteint 1.996 milliards DA fin 2024 et 2.046 milliards DA fin mars 2025, ajoutant que 5.615 dossiers de crédits avaient été validés lors du premier trimestre de l'année en cours. M. Tamrabet a, par ailleurs, souligné que le réseau de la BNA comptait 241 agences, dont 34 en ligne, et 15 agences dédiées à la finance islamique. Concernant la numérisation, le responsable a précisé que la banque avait adopté une stratégie visant à améliorer les services proposés à la clientèle et à développer les systèmes numériques relatifs aux transactions et à la gestion interne de la banque. L'audition du Directeur général de la BNA par la commission des finances et du budget de l'APN s'inscrit dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2022.

SÉTIF

Remise de 548 attestations de qualification pour l'exercice d'activités artisanales

La chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Sétif a remis depuis le début de l'année en cours 548 attestations de qualification pour l'exercice d'activités artisanales, a indiqué mardi son directeur, LayecheKeraba. L'opération de remise des attestations est encore poursuivie avec l'objectif de qualifier d'ici la fin de l'année en cours pas moins de 2.700 artisans dans diverses activités, a précisé à l'APS le même responsable. Le nombre de ceux qui souhaitent obtenir une attestation de qualification pour l'exercice d'une activité artisanale surtout parmi les jeunes est "en courbe ascendante", a assuré le responsable de la CAM qui a précisé qu'une coordination est en cours avec les institutions concernées pour lancer dans les prochains jours une opération de qualification d'artisans au niveau des établissements de rééducation pour favoriser la réinsertion sociale des bénéficiaires.

ANNABA

Vers la réalisation d'un nouveau centre hospitalo-universitaire

La wilaya d'Annaba vient de bénéficier de l'inscription d'un projet de réalisation d'un nouveau centre hospitalo-universitaire (CHU) d'une capacité de 500 lits sur une superficie de 14 hectares située dans la commune d'El Bouni, a-t-on appris mardi auprès du directeur de la santé et de la population (DSP), AbdenacerDaamache. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que le projet de cette "importante structure" auquel une enveloppe financière de 10 milliards DA a été allouée s'inscrit dans le cadre de la carte sanitaire globale de la wilaya prévoyant la création d'un pôle sanitaire de référence en matière de prise en charge médicale spécialisée. Le futur CHU constitue "une partie importante" du projet intégré de pôle sanitaire projeté dans la wilaya qui comprend outre l'hôpital des urgences médicochirurgicales entré en service en 2024, un centre régional de transfusion sanguine et un institut national de formation paramédicale, a-t-on souligné. L'actuel CHU d'Annaba a été dernièrement renforcé par des équipements médicaux de pointe, a noté la même source.

MILA

Feu vert à une étude pour l'extension des surfaces agricoles irriguées à partir du barrage de Beni Haroun

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé mardi à Mila, que l'accord a été donné pour l'élaboration d'une étude en vue de l'extension des surfaces agricoles irriguées dans cette wilaya à partir des eaux du barrage de Beni Haroun.

L'accord a été donné pour l'exécution d'une étude d'extension des surfaces irriguées, dans plusieurs communes, à partir du barrage de Beni Haroun, qui s'ajouteront au périmètre irrigué de Teleghma qui couvre une superficie de 4.447 hectares", a souligné le ministre après avoir suivi un exposé sur la situation de son secteur à Mila, notamment en ce qui concerne l'étude de renforcement de l'alimentation en eau de la wilaya à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Jijel. Ce projet est le "fruit d'une coordination étroite et continue entre notre département et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, est destiné à répondre aux préoccupations des agriculteurs et de développer l'irrigation agricole", a ajouté M. Derbal. Saluant les efforts déployés localement en matière d'amélioration du service public relatif à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement, le ministre a souligné que cela "démontre clairement les importants efforts des pouvoirs publics pour répondre aux besoins des citoyens

en mettant à disposition les moyens financiers nécessaires à la prise en charge de l'ensemble des opérations". M. Derbal a donné, à cette occasion, des instructions aux cadres locaux de son secteur à l'effet d'accélérer le rythme de réalisation des projets sectoriels visant l'amélioration de la qualité des services fourni afin de résorber les retards accusés par certains d'entre eux, et de les livrer dans les meilleurs délais, d'autant que la wilaya de Mila dispose du plus grand barrage d'Algérie (Beni Haroun). Une réalisation structurante qui assure la disponibilité de l'eau potable et de l'eau d'irrigation pour cette wilaya et plusieurs autres wilayas de la région Est du pays. Après avoir inspecté, dans la commune de Chigara, le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de 16 communes à partir des barrages de Beni Haroun et de Tabellout (Jijel), M. Derbal a indiqué, dans une déclaration à la presse, que ce projet revêt une grande importance car il permettra de faire face à tout déficit en eau dans la wilaya de Mila. Il a souligné, dans ce contexte, que

ses services s'emploient, en coordination avec les autorités locales, à résoudre tous les problèmes susceptibles de retarder la livraison de ce projet et de tous les autres qui contribuent à améliorer l'alimentation en eau potable de la population de la wilaya. S'agissant de la réutilisation des eaux usées, après traitement par les stations d'épuration, le ministre a rappelé qu'il s'agit-là d'une des priorités du secteur et des autorités supérieures du pays étant donné que les eaux filtrées et traitées "représentent une précieuse alternative aux éventuelles pénuries d'eau". M. Derbal a également présidé, dans la zone de Marcho, sur les hauteurs de Mila, la mise en service d'un réservoir d'eau d'une capacité de 20.000 m3 destiné à alimenter 70.000 habitants du chef-lieu de wilaya, avant de donner, sur le même site, le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un collecteur principal des eaux usées du nouveau pôle urbain. Le ministre devait également superviser le lancement des travaux de réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées de la commune d'Oued Athmania.

BOUMERDES

Plus de 4700 établissements classés pour la protection de l'environnement depuis 2024

Quelque 4713 établissements industriels et économiques de la wilaya de Boumerdes ont bénéficié, depuis 2024 à ce jour, d'opérations de classement pour la protection de l'environnement, a-t-on appris, mardi, d'un responsable de la direction locale de l'environnement. Ce classement accorde à ces établissements le droit d'exercer des activités de production dans des zones et des domaines préalablement autorisés par les autorités environnementales de la wilaya, a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Ali Aouaz,

en marge de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée à l'examen de dossiers de développement local. Sur ce total d'établissements classés, 3178 sont soumis au régime de la déclaration auprès du président de l'assemblée populaire communale, territorialement compétent, 1305 à autorisation du président de l'assemblée populaire communale territorialement compétent, 223 à autorisation du wali territorialement compétent et 7 établissements à autorisation ministérielle, a-t-il ajouté.

Ces établissements sont opérationnels à travers 24 zones d'activité réparties sur la wilaya, dont des fonciers privés, trois (3) micro zones d'activité, deux (2) zones de services et le parc national industriel de Larbaâatche, à l'Ouest de Boumerdes, selon M. Aouaz. Il a souligné que 494 établissements classés ont fait l'objet, en 2024, d'opérations d'inspection, réalisées par les commissions mixtes de la wilaya, tandis que 132 autres établissements ont été contrôlés par la commission de wilaya en charge des établissements classés.

Ces opérations de contrôle ont abouti au constat de 1066 infractions, ayant donné lieu à la prise de nombreuses mesures relatives, entre autres, à la non-conformité des contrats administratifs, non-respect des normes environnementales et dégradation de l'écosystème et du cadre de vie. A cela s'ajoutent la délivrance de 409 notifications, 206 mises en demeure, et trois (3) proposition à la fermeture, outre la réouverture de deux (2) établissements, la levée du scellé sur un (1) établissement et la convocation de 46 établissements classés.

MASCARA

Distribution d'équipements pédagogiques au profit de 45 clubs environnementaux

Des équipements pédagogiques ont été distribués au profit de 45 clubs environnementaux actuant dans les établissements scolaires de différents niveaux d'enseignement dans la wilaya de Mascara, dans le cadre d'une opération pilote supervisée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie. L'opération, lancée depuis l'école primaire "Abdallah Boumediene" de Mascara sous la supervision du wali

Fouad Aïssi, a permis de remettre à ces clubs un ensemble d'équipements pédagogiques liés à l'environnement, tels que des serres en plastique spécialisées dans l'éducation environnementale, des contenants pour le tri sélectif des déchets, des outils de jardinage, des boîtes pour la préparation du compost et des affiches de sensibilisation. Cette initiative vise à développer la conscience environnementale chez les

jeunes, à soutenir et accompagner les clubs environnementaux éducatifs dans le milieu scolaire, à promouvoir la citoyenneté environnementale chez les élèves et à développer leurs connaissances et compétences dans le domaine de l'environnement, tout en créant des espaces éducatifs et récréatifs favorisant la créativité dans le domaine environnemental, a indiqué la directrice de l'Environnement de la wilaya, Zahraoui

Zahra. Elle s'inscrit également dans le cadre d'une opération pilote nationale qui consiste à équiper 2.500 clubs environnementaux d'équipements pédagogiques à travers le pays, dans le cadre d'un protocole d'accord entre les ministères de l'Environnement et de la Qualité de la Vie et de l'Education nationale, visant à renforcer l'éducation environnementale pour un développement durable.

Ce qu’il en est de ce qu’il en est dit

La pensée se fait langue et la langue se fait pensée. Pour penser le monde nous fabriquons une langue pour nous le dire. La langue se structure dans la pensée du monde et se fixe progressivement.

1^e partie

Par Derguini Arezki (*)

Une fois constituée, de produit de la pensée elle devient productrice. C’est au tour de la langue de travailler pour la pensée. Lorsque la langue devient incapable de penser le monde, parce que parfaite n’ayant plus rien à apprendre du monde, ou trop imparfaite ne pouvant en apprendre, il faut alors repenser le monde et fabriquer la langue pour le dire. Pour le repenser, elle emprunte alors à d’autres langues les mots qui disent le monde. La situation est alors la suivante : la langue apprise intériorise la pensée apprenante, lui donne ses habitudes de penser et/ou la pensée apprenante intériorise la langue apprise et fabrique avec ses propres habitudes de penser. La langue apprise et la pensée apprenante se disputent alors la puissance de pensée. Si la puissance de penser de la langue apprise l’emporte, comme ce fut le cas en postcolonie, on apprend à bien parler, mais à penser comme par elle et non pour soi. Les enfants apprennent à parler en imitant les adultes. Nous prenons les mots, les phrases que nous offre notre milieu. On ose donc d’abord parler, penser viendra après, quand le trouble gagnera la parole. Et bien parler nous dispense de penser, en parlant bien on croit bien penser, jusqu’au moment où parlant nous ne disons rien. Si la volonté de la pensée apprenante l’emporte sur la capacité de penser de la langue apprise, parce qu’elle s’en défie et éprouve ses habitudes de penser, on apprend à penser et à parler. Dans une société conformiste, à la faible volonté de se penser et de penser le monde, la société sera divisée par les langues apprises auxquelles elle a confié sa pensée. On apprendra à parler différemment et à ne pas penser, et pour compenser, à importer du prêt-à-penser. Parler alors de démocratie, c’est se fourvoyer.

Langue dominante

Une langue domine le discours, quand disant le monde, elle semble le dire tout entier. Elle « comprend » le monde. Pas de place pour une autre langue pour le dire. Jusqu’à ce que le monde excède sa capacité de le dire et que s’entende une autre langue pour le dire. Le rapport de production entre la pensée et la langue ne se perçoit pas de l’intérieur d’une langue. Il faut pouvoir s’en écarter, faire un détour par une autre puissance de pensée, pour que puissent se voir les habitudes de pensée qui pensent pour nous et ne sont plus pensées. Il faut comparer des langues pour que l’unité de la langue et de la pensée se révèle. Le détour par la langue chinoise aide à penser le rapport de la langue et de la pensée occidentales. Il révèle ce qui de par la langue pense, mais n’est plus pensé[1]. Dans cette langue dominante à la propension à tout dire, à ne pas laisser de

place aux autres langues pour dire le monde, on confond ce que l’on peut dire du monde de ce qu’il en est, avec une suffisance remarquable. Ses maîtres ne vous entendent pas, ils ne vous voient pas. Ils ont tellement l’air d’être entièrement dans leur propos, que vous avez envie de les croire, d’y plonger vous-mêmes. Entièrement dédiés à leur message, comme si le média était le message. Ils s’oublient, de vous à moi, ils ne sont plus là. Juste une voix. Ils s’écoutent, mais si gravement. Ce sont les mauvais émetteurs qui ne nous subjuguent plus, nous font faire un pas de côté, nous poussent à réfléchir. Ceux-là qui ont tellement l’air d’avoir envie de se convaincre pour nous convaincre, mais qui ratent la marche. Les mots vous empêchent-ils de voir l’animal qui, comme le gorille, se frappe la poitrine, tout fier de lui-même ? Vous avez tellement envie d’être à leur image que vous en perdez la raison. Pourquoi les imiter, y tenir dur comme fer, et ne pas voir que cela vous fait cesser d’être vous-même ? Vous voulez être un autre en oubliant qui vous êtes, qui vous pouvez être. Hors sol, cela peut être tellement agréable. Ou bien vous faut-il être un autre pour voir que vous ne pouvez l’être ? Et qu’alors, descendant du ciel où vous vous croyez être, vous partiez à la recherche de vos racines pour ne pas mourir entre ciel et terre.

Stratégies discursives.

Quand la langue dominante perd de son aplomb, qu’il lui faut s’expliquer parce que contestée, parce que ses faits n’étant plus sans contester les faits, se mettent alors en place des stratégies discursives. C’est qu’il faut désormais distinguer discours dominant et parole dominée, le discours de la superstructure politique, idéologique et médiatique des murmures du peuple. Les tenants du discours dominant parleront de ce qu’ils veulent et de ce qui importe, de ce qui doit importer pour vous qui les écoutez, car de ce qui importe pour eux, il vaut peut-être mieux ne pas vous en parler. De la réalité, ils abstraient et cadrent ce qui doit occuper votre esprit. Et les médias de masse le répéteront suffisamment, de manière explicite ou subliminale, pour que les mots pénètrent votre esprit même quand vous ne leur prêtez pas attention. Ils encadreront votre esprit qui, à son réveil au monde, l’attendront. Des mots et des ritournelles gardent votre esprit, ils en autorisent l’accès ou l’interdisent. Il s’agit de vous épargner la recherche de vos propres mots. Le prêt-à-porter va économiser votre temps et votre énergie. Mais s’ils ne collent pas aux choses, si le bombardement que vous subissez vous fatigue au lieu de vous soulager, s’il faut vous faire violence, vous blinder, faire le sourd, le mal, dont vous pensiez vous avoir été épargné, s’accumulera. Il faudra retourner la violence pour ne pas la subir. Trouver un exutoire, définitif ou provisoire. Cet exutoire qui vous a soulagé peut vous entraîner dans un engrenage

que vous n’aviez pas prévu, la violence ayant été mal retournée. Elle pourrait libérer d’autres violences. C’est que vos actes, au contraire de mots qui restent en l’air, ne sont pas sans conséquences.

Le monde tel qu’il est.

On ne peut pas parler de tout, de l’Ukraine, de Gaza, du Soudan, du Yémen, de l’Iran, de la Russie, etc. C’est trop pour la petite tête dont nous disposons. Ce ne peut être qu’une affaire collective. Il faut sélectionner, choisir, il faut prendre du monde ce de quoi nous voulons orienter notre conduite. Nous en dirons ce que nous aimerions qu’il soit et ce que nous n’aimons pas qu’il soit. Nous prendrons les belles plumes, pour raconter notre histoire du monde, du pays qui est le nôtre et que l’on aime et de celui qui n’est pas le nôtre ou que l’on n’a pas choisi et que l’on n’aime pas. Mais que peut bien raconter celui qui, partagé ou non, ne s’aime pas ? Peut-il aimer ? Alors il aura beau se frapper la poitrine pour s’en remontrer, dire la patrie qu’elle s’est choisie, elle sonnera creux ou il n’en ressortira qu’un air irrespirable. Il faut alors choisir, sans qu’il s’agisse de comprendre ... mis à part soi. Et nous n’aurons pas beaucoup de choix. Il ne s’agit pas d’ordonner avec le monde l’ensemble des faits, de les classer ensuite. De rechercher une compréhension commune qui pourrait venir à bout de l’ensemble des problèmes de l’humanité. Il s’agit de prêter une histoire au monde dans laquelle notre histoire, se logeant discrètement, aurait la part belle. Notre vie pas trop belle, n’en est pas moins plus belle que celle du reste du monde. Il est plus facile de comparer sa vie à celle de son voisin que de comprendre sa vie. Tout le monde ne s’intéresse pas à tout, chacun veut des nouvelles de ce qui peut le toucher, de sa famille, de ses affaires, du temps qu’il peut faire. Certains peuvent ne s’intéresser qu’à ce qu’ils ont perdu ou risquent de perdre, d’autres qu’à chérir ce qu’ils ont, même si cela peut sembler peu de choses. Les premiers ont déjà un pied dans la tombe, les seconds aiment la vie qui leur est donnée. Mais plutôt rares sont ceux qui, tout en aimant la vie qui leur est donnée, souffriront de la souffrance du monde. Ceux-là seuls peuvent sauver le monde de l’abîme, s’il peut être sauvé.

Croire et dire

Dans la langue et ses habitudes de pensée se logent des croyances qui ne se disent pas de la même manière hier et aujourd’hui. L’athéisme suppose toujours Dieu, simple inversion d’une opposition. Tout le monde ne peut pas croire à n’importe quoi, n’est pas disposé à cela. Croire c’est aussi ne pas croire, en ceci pas en cela. Un récepteur partage avec un émetteur des longueurs d’onde particulières, un code et des principes, autrement dit une langue particulière, des croyances et des valeurs particulières. Tous ne parta-

gent pas le même savoir, n’évaluent donc pas une chose de la même manière, ne sont pas connectés de la même manière au monde. Mais il y a, du monde, ceux qui ne peuvent pas dire ce qu’ils croient, ni ne croient ce qu’ils disent, tellement de mots sont là, mais ne disent pas ce qu’ils voudraient en dire. Croire et dire sont alors dans une grande confusion. Les ambitieux qui cherchent de la force dans la croyance, mais s’éparpillent de penser, empruntent des croyances toutes faites que d’autres ont éprouvées ailleurs dans le temps ou l’espace. Ceux qui savent dans leur chair, mais ne savent pas parler une langue qui trouverait sa place parmi les langues qui disputent le discours, gardent le silence, si la souffrance leur apparaît comme le moindre mal. Les mots à leur disposition ne prennent pas sur eux, cacophonie il y a. Ils veulent comprendre et pouvoir dire, mais les mots qui viennent à leur bouche les trompent. Ils se taisent en attendant de comprendre. Pour apprendre à parler, ils ont appris des langues qu’ils n’ont pas eux-mêmes forgées, ils ont accepté de ce fait de dissocier leurs pratiques discursives de leurs pratiques non discursives, croyant à tort que les premières sans les secondes pourraient engendrer les secondes. Elles ont colonisé leur esprit, comme lors de la guerre de libération certains y ont trouvé bonne présence, alors que beaucoup n’y ont pas la place qu’ils méritaient. Comme lors de la guerre de libération, beaucoup ne se sentent pas chez eux dans la langue qui a colonisé les esprits. L’esprit est comme en poussière, partagé entre plusieurs langues, leur propre langue s’étant réfugiée dans les recoins de leur esprit. Elle n’arrive pas à sortir de la place domestique qui était la sienne. Nous parlons donc plusieurs langues qui divisent notre esprit et le dispersent.

Pratiques discursives et pratiques non discursives

La société occidentale se distingue de la société chinoise, à l’inverse de celle-ci, en ce que les pratiques discursives ont la prééminence sur les pratiques non discursives[2]. Dire est ici comme faire, là non. Point de vue surplombant sur les choses et leur cours, comme divin, dichotomie entre pratique et théorie chez la première, point de vue immanent sur le cours des choses, pratiques discursives n’étant que des pratiques parmi d’autres, et moins décisives qu’elles, chez la seconde. Pour cette dernière, le monde ne peut être dit, il doit être vécu. Et ce qui peut en être dit compte pour ce qu’il fait. Si la société chinoise a pu apprendre des autres langues, c’est qu’elle n’a jamais accordé la prééminence aux pratiques discursives sur les pratiques non discursives.

(A suivre)

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif et ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

JORDANIE

La Banque mondiale accorde 1,1 milliard de dollars de financements

La Banque mondiale a annoncé mardi l'octroi de 1,1 milliard de dollars à la Jordanie pour soutenir ses réformes économiques et renforcer la protection sociale, alors que le royaume fait face à une dette publique dépassant 110% de son PIB. Ce financement s'inscrit dans le cadre d'un effort de modernisation économique visant à "renforcer la résilience socio-économique face aux chocs et crises persistants", a précisé l'institution financière internationale dans un communiqué. Les investissements portent sur quatre projets visant à favoriser une croissance inclusive, créer des emplois, soutenir les start-up et les petites entreprises, étendre l'aide sociale et promouvoir une transition énergétique durable pour stimuler l'économie jordanienne, selon la Banque mondiale. "La Jordanie continue de démontrer son engagement à faire avancer des réformes essentielles pour bâtir une économie plus compétitive, inclusive et résiliente", a déclaré Jean-Christophe Carret, directeur régional Moyen-Orient à la Banque mondiale. Début 2025, la dette publique du royaume avait dépassé 117% de son produit intérieur brut (PIB). Selon les chiffres de la Banque mondiale, le taux de chômage en Jordanie s'élevait à plus de 22,3 % en 2023, atteignant 46 % chez les jeunes.

D'UNE VALEUR DE 7,6 MILLIARDS DE DOLLARS

L'Égypte et la France ont conclu un accord sur l'hydrogène vert

L'Égypte et la France ont signé un accord de 7 milliards d'euros (7,6 milliards de dollars) pour développer un complexe de production d'hydrogène vert et d'ammoniac à grande échelle près de Ras Shokeir, sur la côte de la mer Rouge.

L'accord, qui intervient dans un contexte de renforcement des relations économiques entre les deux pays, comprend le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'une installation dirigée par le secteur privé. EDF Renewables et ZeroWaste dirigeront le projet en partenariat avec l'Autorité générale des ports de la mer Rouge et l'Autorité des énergies nouvelles et renouvelables. Selon une déclaration commune des ministères égyptiens de l'industrie et des transports, le projet sera entièrement financé et mis en œuvre par le consortium du secteur privé, sans engagement financier ni obligation d'infrastructure de la part du gouvernement. L'initiative sera développée en trois phases et devrait produire jusqu'à 1

million de tonnes d'ammoniac vert par an, à partir de 2029. Au début du mois d'avril, l'Égypte a reçu le président français Emmanuel Macron lors d'une visite officielle axée sur la résolution de la crise humanitaire à Gaza et le renforcement de la coopération économique bilatérale. M. Macron a participé au Forum d'affaires franco-égyptien, où les discussions ont porté sur l'augmentation des investissements français en Égypte et l'élargissement de la collaboration dans les domaines des énergies renouvelables, des infrastructures et de l'industrie. L'accord sur l'hydrogène signé au cours de la visite a été l'un des résultats les plus importants, s'inscrivant dans la stratégie de l'Égypte visant à devenir une plaque tournante régionale pour les exportations d'énergies propres et de carburants verts.

Kamel El-Wazir, vice-premier ministre égyptien chargé du développement industriel et ministre de l'industrie et des transports, a souligné que le projet était conforme aux directives nationales visant à localiser l'industrie de l'hydrogène vert et à positionner l'Égypte en tant que leader régional et mondial en matière de pratiques environnementales progressistes. Il a déclaré que cette initiative reflétait la relation distinguée entre les dirigeants politiques et les peuples des deux pays et mettait en évidence leur engagement commun en faveur d'une coopération stratégique pour le bénéfice et le développement mutuels. La première phase du projet nécessitera un investissement direct de 2 milliards d'euros et vise à produire 300 000 tonnes d'ammoniac vert par an.

AU SEIN DU COMITÉ INFLUENT DU FMI

L'Arabie saoudite ambitionne de renforcer la voix des marchés émergents

L'Arabie saoudite souhaite faire entendre la voix des économies émergentes au sein d'un comité clé du Fonds monétaire international (FMI), a annoncé le ministre saoudien des Finances. S'exprimant lors de la session d'ouverture de la réunion des députés du Comité monétaire et financier international à Diriyah, Mohammed Al-Jadaan a fait l'éloge du FMI et des membres du CMFI pour avoir guidé l'organisation à travers des périodes difficiles, a rapporté l'agence de presse saoudienne SPA. M. Al-Jadaan, qui a été nommé président du CMFI en décembre

2023 pour un mandat de trois ans, a souligné « l'importance de la collaboration pour assurer la stabilité financière mondiale et une croissance économique forte et inclusive », selon SPA. Cette réunion marque une étape importante, car c'est la première réunion officielle du CMFI organisée dans le Royaume. Le rapport SPA ajoute que M. Al-Jadaan a salué le nouveau membre du CMFI issu du continent africain, qui participe pour la première fois à l'histoire du comité, et a déclaré que le Royaume, en tant que président du comité, souhaitait renforcer la voix des marchés émergents et des éco-

nomies en développement au sein de cet important organisme. En présidant le CMFI, l'Arabie saoudite se positionne comme un acteur central dans l'élaboration de la politique économique mondiale. Le comité sert d'organe consultatif au Conseil des gouverneurs du FMI et aborde les questions économiques mondiales, tout en recommandant des mesures pour soutenir la stabilité financière et la croissance. À cette occasion, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a remercié l'Arabie saoudite pour son soutien constant et son rôle de chef de file.

Elle a noté qu'en dépit d'importants changements de politique au niveau mondial, « la mission du FMI consistant à favoriser la stabilité macroéconomique et financière reste aussi essentielle aujourd'hui qu'elle l'était il y a 80 ans ». Nos 191 pays membres peuvent continuer à compter sur le FMI en tant que conseiller de confiance ». Au cours d'une table ronde intitulée « Sortir de la voie de la faible croissance et de l'endettement élevé », les participants ont souligné que l'économie mondiale se trouve à un moment charnière, avec une incertitude accrue qui perturbe les flux de capitaux à travers les mar-

chés avancés et émergents. Les panélistes ont noté que les perspectives de croissance restent inférieures aux normes historiques, les niveaux d'endettement élevés limitant les investissements dans les infrastructures, les protections sociales et la création d'emplois, et donc la capacité des nations à répondre à de nouveaux chocs économiques. Ils ont également discuté de la double nature des forces de transformation telles que l'intelligence artificielle, la numérisation et les changements démographiques, qui présentent à la fois des risques et des opportunités.

MAURITANIE

Lancement du système de trafic numérisé

Le ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local, M. Mohamed Ahmed Ould Mohamed Lemine, accompagné des ministres de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration, M. Ahmed Salem OuldBeddaTchagha, et de l'Équipement et des Transports, M. Ely Ould El Veirik, au côté du directeur général de la sûreté nationale, le général de division, Mohamed Cheikh Ould Mohamed Lemine, a supervisé, lundi matin au siège de l'École Nationale de Police de Nouakchott, le lancement du système de trafic numérisé connecté à l'application "Khadamaty".

Ce système, qui a été mis en œuvre dans le cadre de la coopération entre les ministères de l'Intérieur et de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local, représenté par la direction générale de la sûreté nationale, et le ministère de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'Administration, vise à faciliter l'accès aux informations relatives aux infractions au code de la route, car cette application permettra aux utilisateurs de s'enquérir des infractions enregistrées sur leurs véhicules, en plus de la possibilité de payer les frais résultant de ces infractions par le biais d'applications bancaires et de

soumettre des objections par voie électronique. Dans un discours prononcé pour la circonstance, le ministre de l'Intérieur a déclaré que "le lancement du système de trafic numérisé, et sa liaison à l'application "Khadamaty" vise à renforcer le système de sûreté nationale, et ses applications technologiques dans le domaine du rapprochement du service des citoyens, dans le cadre d'un partenariat stratégique entre les départements de l'Intérieur et celui de la Transformation numérique. Il a ajouté que "cette réalisation, la première du genre dans le pays, matérialise une partie des engagements de Son Excellence le Prési-

dent de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, annoncés dans son programme "Mon Ambition pour la Patrie" visant à mettre en place une administration moderne adoptant les nouvelles technologies, l'ouverture et la transparence, et place le citoyen au centre de ses préoccupations", tout en reflétant la vision du gouvernement de promouvoir la transformation numérique et d'élargir le champ des services électroniques, à travers une plateforme numérique avancée, qui facilite l'accès des citoyens aux services administratifs, de manière simplifiée et sûre, liée au système de sécurité du trafic.

TARIFS DOUANIERS DE TRUMP

Le secteur financier africain entre résilience et vigilance

L'instauration des nouveaux tarifs douaniers par l'administration Trump provoque des turbulences sur les marchés financiers mondiaux.

Ces taxes, entrées en vigueur le 5 avril 2025, imposent un tarif de base de 10% sur pratiquement toutes les importations aux États-Unis, avec des taux allant jusqu'à 50% pour certains pays africains. Face à cette nouvelle donne économique, comment se positionne le secteur financier africain?

Une actualité financière africaine encore dynamique

Au début de cette période d'incertitude, l'actualité financière africaine reste étonnamment vibrante. Afreximbank vient de réussir une première émission obligataire sur le marché chinois, levant 2,2 milliards de yuans (environ 303 millions de dollars) avec un taux d'intérêt annuel de 2,99%. Cette opération témoigne de la capacité des institutions africaines à diversifier leurs sources de financement au-delà des marchés occidentaux traditionnels. Parallèlement, la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a approuvé 230 millions d'euros et 10 millions de dollars pour financer des projets d'infrastructure et soutenir le secteur privé en Afrique de l'Ouest. Ces fonds profiteront notamment au Nigeria, au Bénin et au Niger, illustrant la continuité des investissements intrarégionaux malgré le contexte mondial tendu.

Le secteur de la finance numérique poursuit également sa croissance remarquable. Selon un récent rapport de la GSMA, la valeur des transactions de mobile money en Afrique a augmenté de 15% en 2024, atteignant 1 105 milliards de dollars. Cette progression, supérieure à la moyenne mondiale, démontre la vitalité de l'innovation financière sur le continent et son potentiel d'inclusion financière. D'autres signaux positifs incluent l'accord de garantie de 7,5 millions de dollars entre la BAD et Bank of Africa Tanzanie pour stimuler le financement du commerce, ainsi que l'investissement de 28,3 millions de dollars de Swedfund dans le fonds Financial Inclusion Vehicle (FIVE) géré par AfricInvest pour améliorer l'accès aux services financiers.

Les leçons de l'histoire : mécanismes de contagion des crises

Cette effervescence actuelle ne doit cependant pas faire oublier les leçons de l'histoire économique. Les crises mondiales, qu'elles soient d'origine financière comme en 2008 ou commerciale comme aujourd'hui, finissent invariablement par affecter les économies africaines selon un modèle de propagation bien identifié.

La première phase se manifeste généralement par une contraction des échanges commerciaux. Pour des pays comme l'Afrique du Sud, taxée désormais à 30%, ou la Côte d'Ivoire à 21%, l'impact pourrait être immédiat sur les volumes d'exportation vers les États-Unis. Cette baisse des exportations entraîne une réduction des recettes en devises, fragilisant les équilibres extérieurs. Dans un second temps, l'incertitude mondiale provoque habituellement un repli des investissements étrangers directs et des flux de capitaux vers les économies considérées comme plus risquées. Ce mouvement, connu sous le nom de « flight to quality », peut assécher les sources de financement externe dont dépendent de nombreux projets de développement africains. La troisième phase se caractérise souvent par une chute des prix des matières premières, conséquence directe du ralentissement de l'activité économique mondiale. Pour les économies africaines fortement dépendantes de l'exportation de ces produits, l'impact sur les recettes publiques et la croissance peut être considérable. Enfin, la dernière phase voit généralement une contraction du crédit international, rendant plus difficile et plus coûteux l'accès aux financements pour les Etats comme pour les entreprises. Cette situation peut déclencher des crises de liquidité et mettre en péril la stabilité du secteur financier local.

La ZLECAF : un rempart stratégique pour le secteur financier africain

Face à ces risques, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) représente une opportunité historique pour le secteur financier africain. Cet accord, entré progressivement en vigueur depuis 2021, vise à créer un marché unifié de 1,3 milliard de consommateurs avec un PIB cumulé de plus de 3 500 milliards de dollars. Pour le secteur financier, la ZLECAF offre des perspectives de croissance considérables. L'intégration commerciale nécessite des services financiers transfrontaliers efficaces pour faciliter les paiements, le financement du commerce et la gestion des risques. Les banques et institutions financières africaines pourront ainsi développer de nouveaux produits adaptés à ce marché continental en expansion. Le développement des échanges intrarégionaux, actuellement limités à environ 15% du commerce total africain contre 60% en Europe, stimulera la demande de services financiers en monnaie locale, réduisant la dépendance excessive aux devises étrangères. Cette évolution pourrait constituer un puissant facteur

de résilience face aux turbulences des marchés internationaux. La ZLECAF encourage également l'harmonisation des réglementations financières à travers le continent. Cette convergence réglementaire facilitera les opérations transfrontalières des institutions financières africaines et pourrait stimuler le développement de marchés de capitaux régionaux plus profonds et plus liquides. Des bourses régionales comme la BRVM en Afrique de l'Ouest pourraient voir leur rôle renforcé dans la mobilisation de l'épargne locale pour financer le développement. En favorisant la circulation des talents et des compétences, l'accord contribuera aussi au renforcement des capacités du secteur financier africain. L'échange de savoir-faire et les collaborations entre institutions financières de différents pays permettront de développer des solutions innovantes adaptées aux défis spécifiques du continent.

Une transformation du secteur financier africain qui ne peut attendre

Pour tirer pleinement parti des opportunités offertes par la ZLECAF et renforcer sa résilience face aux chocs externes, le secteur financier africain doit accélérer sa transformation. Les institutions financières doivent investir davantage dans les technologies numériques pour réduire les coûts opérationnels et étendre leur portée au-delà des centres urbains. Le développement de systèmes de paiement panafricains, à l'image du Système de Paiement et de Règlement Panafricain (PAPSS) lancé par Afreximbank, constitue une priorité pour faciliter les transactions commerciales sur l'ensemble du continent. Ces infrastructures permettront de réduire la dépendance aux devises étrangères et d'accélérer les règlements transfrontaliers. L'innovation en matière de financement des PME, qui représentent plus de 90% des entreprises africaines, mais souffrent d'un accès limité au crédit, reste un défi majeur. De nouveaux modèles d'évaluation du risque, adaptés aux réalités africaines et s'appuyant sur les technologies numériques, doivent être développés pour combler ce déficit de financement estimé à plus de 300 milliards de dollars par an. Enfin, le renforcement des capacités de gestion des risques des institutions financières africaines apparaît indispensable dans un contexte de volatilité accrue. Une meilleure anticipation des chocs externes et la mise en place de stratégies de couverture efficaces permettront d'atténuer l'impact des crises internationales sur les économies du continent.

AFRIQUE DU SUD L'Etat vise 5 GW par an pour soutenir son industrie verte

En proie à une crise énergétique chronique, l'Afrique du Sud cherche activement une solution durable en misant notamment sur le potentiel que lui offrent les énergies renouvelables pour sortir de la dépendance au charbon. L'Afrique du Sud a dévoilé, lundi 7 avril, son Plan directeur pour les énergies renouvelables (SAREM) qui vise un déploiement progressif de 3 GW d'énergie verte par an, avec un objectif de 5 GW annuels d'ici 2030. Au-delà de la lutte contre le changement climatique, le gouvernement y voit surtout un moyen de relancer l'industrie locale et de renforcer à long terme la sécurité énergétique de l'Afrique du Sud. En sécurisant un volume d'installations suffisamment prévisible, le pays veut attirer des fabricants de composants, comme les panneaux solaires, les câbles ou encore les batteries en leur garantissant une demande soutenue. Ce choix du gouvernement sud-africain devrait contribuer à structurer une filière locale encore balbutiante, réduisant la dépendance aux importations d'équipements pour les énergies renouvelables. Il soutiendra, à travers notamment, la production décentralisée d'électricité, la mise en œuvre du contenu local avec à la clef jusqu'à 25 000 emplois.

CONTINENT AFRICAIN

La valeur des transactions de mobile money a crû de 15% en 2024

Elle a atteint 1105 milliards \$. Alors que le nombre des comptes et des cas d'utilisation du mobile money ne cesse d'augmenter sur le continent plus qu'ailleurs, le développement de l'industrie cache de fortes disparités entre les sous-régions. L'Afrique a accaparé 65,35% de la valeur globale des transactions de mobile money réalisées à l'échelle mondiale en 2024, selon un rapport publié ce mardi 8 avril par l'Association mondiale des opérateurs de téléphonie mobile (GSMA). Intitulé « The State of the Industry Report on Mobile Money 2025 », le rapport précise que 1105 milliards de dollars ont transité par les comptes de mobile money sur le continent durant l'année écoulée, ce qui représente une augmentation de 15% par rapport à 2023. La valeur des transactions recensées à l'échelle mondiale a atteint 1680 milliards de dollars l'an passé, un montant en hausse de 16% comparativement à l'année précédente. L'Afrique a également accaparé 74% du volume total des transactions d'argent mobile répertoriées l'an passé dans le monde. Le continent a enregistré environ 81,8 milliards de transactions (+22% par rapport à 2023) sur un total de 108,4 milliards de transactions enregistrées dans le monde (+20%). L'Afrique concentre 53% du nombre total des comptes de mobile money recensés à l'échelle planétaire. A fin 2024, 1,1 milliard de comptes ont été recensés sur le continent (+19% par rapport à 2023) sur un total de 2,1 milliards de comptes dans le monde (+14%). Le rapport indique cependant que la croissance de l'industrie africaine du mobile money cache cependant de fortes disparités entre les diverses sous-régions de ce continent qui compte 178 services de mobile money actifs sur un total de 336 services dans le monde.

BOAD

Un bénéfice net de près de 40 milliards FCFA en 2024

La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), l'institution de développement sous-régionale basée à Lomé, boucle l'exercice 2024 avec un résultat net bénéficiaire de près de 40 milliards (39,402 milliards) FCFA, marquant une progression de 8,09 % par rapport aux 36,453 milliards FCFA de l'année précédente. C'est ce qu'a annoncé l'institution communautaire dans un communiqué publié lundi 7 avril 2025, suite à la validation de ses comptes par le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). Selon la même source, la Banque clôt l'exercice sur un total bilan en hausse, soit

3 893,5 milliards FCFA, contre 3 482 milliards FCFA en 2023, représentant une progression annuelle de 11,8 %. Dans la foulée, le produit net bancaire s'élève à 114,9 milliards FCFA, en légère hausse par rapport aux 111 milliards FCFA de l'an dernier. Parmi les leviers ayant contribué à cette performance, on met notamment en avant la mise en œuvre du relèvement du capital social (+554 milliards FCFA), une émission de dettes subordonnées de 100 millions d'euros, ainsi que des mécanismes de transfert de risque comme la titrisation de créances et l'assurance-crédit.

Avec des fonds propres atteignant 1 390,8 milliards FCFA, représentant 35,72 % du total bilan, la BOAD revendique un statut de structure solide. L'institution conserve du reste ses notations de crédit Investment Grade : Baa1 par Moody's et BBB par Fitch Ratings. Pour cette année 2025, l'institution de développement a déjà annoncé son soutien à plusieurs pays de la sous-région, notamment le Togo, qui reçoit un financement de 20 milliards FCFA pour la construction et l'exploitation d'une cité ministérielle à Lomé, ainsi que 40 milliards FCFA pour faire face à des urgences énergétiques.

CAC40

La guerre commerciale USA/Chine plombe les cours

Le sursaut de la veille (+2.5%) est déjà oublié à Paris : le CAC 40 lâche actuellement 2.8%, vers 6900 points, avec notamment -5% pour Sanofi, -4.2% pour URW et -3.9% pour Airbus.

Les craintes entourant l'entrée en vigueur aujourd'hui des nouveaux droits de douane américains l'emportent sur l'espoir placé dans d'éventuelles négociations ou de possibles mesures de soutien de la Fed. Donald Trump a en effet confirmé qu'une surtaxe de 50%, en plus des 54% imposés depuis le 2 avril, entrerait bien en vigueur aujourd'hui sur les importations chinoises. Sans dévoiler de mesures de rétorsion, Pékin a déclaré être prêt à se battre jusqu'au bout si les États-Unis restaient déterminés à mener une guerre tarifaire. Dans ces conditions, ce sont les inquiétudes d'un choc inflationniste frontal et d'un ralentissement de la croissance jusqu'à un niveau proche de la récession qui devraient de nouveau dominer les échanges mercredi. Si la correction des places boursières mondiales semble déjà substantielle, de nouvelles ventes 'panique' semblent possibles en cas de l'absence de bonnes nouvelles sur le front du commerce ou des banques centrales. 'A court terme, la situation pourrait encore se détériorer avant de s'améliorer', prévient Andrew Lake, responsable de la gestion obligatoire chez Mirabaud Asset Management. Le professionnel explique ainsi avoir décidé de réduire l'exposition au risque au sein de ses portefeuilles et d'adopter une

position plus prudente. 'En 2020, après une première chute d'environ 15%, une deuxième vague de -30% avait suivi, avant une remontée fulgurante à partir du 18 mars, lorsque les flux de ventes forcées s'étaient taris', rappelle de son côté Dorian Raimond, le directeur du trading et de la stratégie obligatoire chez Hilbert Investment Solutions. Depuis son récent plus haut du mois de février, le S&P 500 a décroché de 18,9%, ce qui le rapproche d'une entrée en 'marché baissier' caractérisé par une baisse d'au moins 20%. Dorian Raimond, chez Hilbert, rappelle toutefois qu'un investissement réalisé à mi-parcours de la baisse liée au Covid en 2020 avait recouvré sa valeur en deux mois, malgré l'ampleur de la correction. La tendance est également plombée par la remontée rapide des rendements obligataires, un mouvement qui s'est accentué hier, le rendement des bons du Trésor à dix ans grimpant à 4.35% contre moins de 4% vendredi, alors que Pékin a provoqué des ventes massives de T-Bonds. Ce regain de tensions montre que les espoirs d'une baisse des taux ne sont pas jugés très solides, alors que la crainte d'un ralentissement économique pourrait laisser espérer un retour à des politiques accommodantes. Si certains économistes, comme ceux de

Goldman Sachs, tablent sur trois, voire quatre baisses de taux cette année, d'autres craignent que la Fed s'abstienne de réduire ses taux jusqu'en décembre. 'Cette fois-ci, les marges de manoeuvre de la Fed pour soutenir l'activité à court terme seront limitées par l'inflation induite par ces nouvelles mesures tarifaires', prévient Sébastien Grasset, chez Auris Gestion. En zone euro, l'inflation devrait en revanche poursuivre sa décrue, rendant possible une accélération de l'assouplissement monétaire de la BCE. Dans l'Hexagone, la Banque de France prévoit un rebond de la croissance de l'économie française au premier trimestre de cette année après le léger fléchissement observé en fin d'année dernière. Sur la base de sa dernière enquête de conjoncture, complétée par d'autres indicateurs, la BdF estime que le PIB devrait progresser de l'ordre de 0,2% sur les trois premiers mois de l'année, contre une baisse de 0,1% au quatrième trimestre. Dans son étude du mois de mars, l'insti-

tution disait tabler sur une légère hausse du PIB au premier trimestre, comprise entre 0,1% et 0,2%. A Londres, le baril de Brent cède 1.7%, à 60.5\$, tandis que l'or s'arroge 2%, vers 3045\$ l'once. Dans l'actualité des sociétés tricolores, Fleury Michon dévoile un résultat net de 47,8 millions d'euros au titre de 2024, intégrant les transactions exceptionnelles de cession des titres de participation, mais une marge opérationnelle courante en retrait de 1,2 point à 1,5% du chiffre d'affaires. Sanofi fait part de la publication dans le NEJM des résultats de l'étude de phase 3 HERCULES, montrant que le tolebrutinib retarde la progression du handicap chez les personnes présentant une sclérose en plaques (SEP) secondairement progressive sans poussées. Riber publie un résultat net en progression de 21,4% à 4,1 millions d'euros pour 2024, ainsi qu'un résultat opérationnel courant en hausse de 14,4% à 4,5 millions, représentant 11% du chiffre d'affaires contre 10% en 2023.

BOURSE ZURICH

Une nouvelle chute attendue à l'ouverture

Le rebond mardi de la Bourse suisse aura fait long feu, un nouveau repli étant attendu mercredi à l'ouverture, alors que les droits de douane supplémentaires américains sur les importations de près de 60 pays, dont la Suisse, sont entrés en vigueur. A Wall Street, les indices ont clôturé mardi en net repli. Selon les données du courtier IG, le SMI devrait entamer la séance sur une chute de 3,3%. Il avait clôturé la veille sur un bond de 2,82%, reprenant près de 300 points, alors que l'indice phare de la Bourse suisse s'était délesté de plus de 1500 points depuis mercredi et l'annonce des nouveaux droits de douane américains, dont un taux de 31% frappant les envois de la Suisse aux États-Unis. Du côté de Wall Street, le Dow Jones s'est essouffé en fin de la séance mardi, cédant 0,8 %, alors qu'il avait décollé de près de 4% à l'ouverture. Le Nasdaq, indice des valeurs technologiques a abandonné 2,15% et le S&P 500 1,57%. En Asie, à la Bourse de Tokyo le Nikkei plongeait de 5%, les autres places d'Ex-

trême-Orient fléchissant aussi fortement. Parallèlement, les investisseurs se tournent à nouveau vers les valeurs refuges comme le franc et l'or. Ainsi, le franc gagne du terrain face au dollar américain mercredi matin, le billet vert valant 0,8407 franc. Dès 06h00, la deuxième phase du paquet des droits supplémentaires décidés par Donald Trump est entrée en vigueur et les pays avec lesquels les États-Unis affichent déficit commercial particulièrement élevé selon Washington sont soumis à des taxes punitives. La Chine, qui a elle-même pris des mesures de rétorsion, est particulièrement touchée par de nouveaux droits de douane, les marchandises arrivant au Pays de l'Oncle Sam étant désormais soumises à des droits de douane de 104%. Les exportations suisses sont quant à elles frappées de droits d'entrée de 31%. En outre, selon les médias, Donald Trump aurait annoncé vouloir désormais taxer également les produits pharmaceutiques, alors que ceux-ci étaient encore exclus dans un premier temps.

AVEC L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES SURTAXES AMÉRICAINES

L'Europe rechute

Les principales Bourses européennes rechutent mercredi après l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane américains, le président Donald Trump restant inflexible malgré le risque d'une aggravation des tensions commerciales. À Paris, le CAC 40 perd 2,12% à 6.955,2 points vers 07h20 GMT. À Londres, le FTSE 100 abandonne 1,99% et à Francfort, le Dax cède 2,16%.

L'indice EuroStoxx 50 décline de 2,12% et le FTSEurofirst 300 de 2,36%. Le Stoxx 600 repart à la baisse, cédant 2,53% après un bref répit mardi qui avait mis fin à quatre séances d'affilée dans le rouge. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une baisse de 0,40% pour le Dow Jones, de 0,54% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,35% pour le Nasdaq au lendemain d'une séance volatile qui s'est achevée par un repli des indices.

Les taxes dites "réciproques", présentées la semaine dernière par Donald Trump, sont appliquées depuis 04h01 GMT et le président américain a décidé d'infliger à la Chine des surtaxes de 104%. Signe de la nervosité, l'indice de la volatilité à Wall Street a dépassé la barre des 50 points, tandis que les rendements obligataires américains se tendent fortement, le 30 ans étant repassé pour la première fois depuis fin 2023 au-dessus du seuil des 5%.

L'or s'apprécie également et les devises refuge comme le franc suisse et le yen sont recherchés, tandis que le yuan est tombé à un creux de 19 mois, Donald Trump accusant la Chine de manipuler sa monnaie pour compenser l'impact des droits de douane. Les compartiments cycliques comme ceux de l'automobile (-2,56%), des banques (-2,75%), de la consommation de biens personnels (-2,68%), du pétrole et gaz (-3,45%) sont dé-

laissés dans la crainte d'un ralentissement économique mondial, voire d'une récession. Les secteurs exposés à la Chine comme le luxe (-2,70%) et les spiritueux regroupés dans le compartiment des boissons et alimentation (-1,81%) souffrent logiquement. Aux valeurs, Kering plonge de 3,42% alors que Deutsche Bank a abaissé sa recommandation d'"acheter" à "conserver".

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 08 Avril 2025 Valeur : 10 Avril 2025				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.5755	133.5905
1	EUR	EURO	146.1450	146.1881
1	GBP	POUND STERLING	170.3986	170.4395
100	JPY	JAPANESE YEN	90.8059	90.8346
1	CNY	CHINESE YUAN	18.2097	18.2125
1	CHF	SWISS FRANC	155.5736	155.6999
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.1601	94.2039
1	DKK	DANISH KRONE	19.5775	19.5823
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.3212	13.3267
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.1872	12.1951
1	AED	UAE DIRHAM	36.3639	36.3729
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.5803	35.5881
1	KWD	KUWAITI DINAR	433.8275	434.0172
1	TND	TUNISIAN DINAR	43.1451	43.5788
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.0137	14.0152
1	LYD	LIBYAN DINAR	24.0261	24.1491
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3453	3.3557
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.1430	178.1430

GUERRE COMMERCIALE

La France annonce 5 milliards d’euros de dépenses en moins «pour tenir la ligne»

La ministre française des Comptes publics, Amélie deMontchalin, a annoncé mercredi sur la radio RMC un effort supplémentaire de réduction de la dépense, à hauteur de 5 milliards d'euros, pour «tenir la ligne» et «tenir le chemin du désendettement», dont une partie pourrait être réallouée au secteur de la défense.

«Il y a 5 milliards d'euros d'efforts de plus sur la dépense que nous allons faire dans les toutes prochaines semaines, pour que nous puissions tenir la ligne, tenir ce chemin de désendettement, parce que c'est la seule condition pour qu'aujourd'hui, demain, on arrête d'augmenter la dette et que nous nous redonnions des marges», a déclaré la ministre. «C'est un effort supplémentaire de réduction de la dépense de 5 milliards, on va dépenser 5 milliards d'euros en moins», a précisé Amélie de Montchalin à l'AFP. «Comme la croissance baisse, comme on a moins de recettes et comme certains ministères ont de nouveaux besoins, si on

veut tenir la cible de déficit, il faut qu'il y ait 5 milliards de dépenses qu'on avait prévu de faire, qu'on ne va pas faire à l'en-droit où on voulait les faire, soit parce qu'elles n'auront pas lieu du tout, soit parce qu'on les aura réallouées», a-t-elle détaillé.

«Un monde instable»

«Ces 5 milliards d'euros que nous allons soit annuler, soit repousser, soit réorienter, c'est notre réponse à un monde instable. C'est la manière de faire face quoi qu'il arrive à ce monde instable», a déclaré Amélie de Montchalin sur RMC. Elle a notam-

ment souligné l'importance pour le gouvernement d'avoir «les moyens de soutenir l'Ukraine, de réarmer notre pays»: «Dans ces 5 milliards, il y a une partie qui va aller à nos dépenses essentielles de défense», a indiqué la ministre. Le gouvernement entend réduire le déficit public à 5,4% en 2025, après 5,8% l'an dernier, avec l'ambition de passer sous le maximum européen de 3% du produit intérieur brut (PIB) en 2029. Avant même la tempête douanière déclenchée le 2 avril, les incertitudes internationales ont conduit la Banque de France à réduire de 0,2 point à 0,7% sa prévision de croissance pour 2025.

ARGENTINE

Le FMI annonce un accord préliminaire pour un nouveau prêt de 20 milliards de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé mardi être parvenu à un accord préliminaire avec l'Argentine pour lui fournir un nouveau programme de prêt de 20 milliards de dollars sur quatre ans. Cet accord, très attendu par le gouvernement argentin, doit encore recevoir la validation formelle du conseil d'administration du FMI, selon un communiqué de l'institution internationale basée à Washington. Une réunion à ce propos doit intervenir "dans les prochains jours", ajoute le FMI, qui semble déter-

miné à aller au bout du processus avant ses réunions de printemps, organisées avec la Banque mondiale, qui débutent cette année le 21 avril dans la capitale américaine. "L'accord s'appuie sur les premiers progrès impressionnants réalisés par les autorités en matière de stabilisation de l'économie, étayés par un solide ancragement budgétaire, qui ont permis une désinflation rapide, une amélioration de l'activité et des indicateurs sociaux", souligne le FMI. Le nouveau programme devra notamment permet-

tre de "débloquer une croissance forte et plus durable, tout en étant capable de faire face à un environnement économique mondial plus difficile", poursuit l'institution financière. FMI et Argentine avaient ouvert en novembre des discussions en vue d'un nouveau programme d'aide, le précédent s'achevant fin 2024. Le Parlement argentin a donné le 19 mars son accord pour finaliser ce nouveau programme, considéré comme nécessaire par le gouvernement argentin pour éviter la banqueroute du pays

UNION EUROPÉENNE

Plus de 235 milliards d’euros d’exportations agroalimentaires en 2024

Les exportations agroalimentaires de l'Union européenne ont augmenté de 3% en 2024 pour atteindre un record de 235,4 milliards d'euros, selon des chiffres publiés mardi par la Commission européenne. Les importations agroalimentaires ont atteint 171,8 milliards d'euros, dépassant légèrement le record de

2022 avec une hausse de 8% par rapport à 2023 largement liée au coût accru de matières comme le café et le cacao. De ce fait, l'excédent a atteint 63,6 milliards d'euros, soit 8% de moins que l'excédent record de 2023. Le Royaume-Uni est resté la première destination des produits eu-

ropéens, absorbant 23% des exportations, suivi des Etats-Unis (13%), selon le dernier rapport européen sur le commerce agroalimentaire. Les Etats-Unis ont vu leurs achats agroalimentaires européens croître de 12% en 2024. Cette hausse est liée à celle des prix mondiaux des olives, du café, du thé, du ca-

cao et des épices. Les exportations européennes ont aussi augmenté notablement vers la Suisse et le Japon, de 6% dans les deux cas. En revanche, les exportations vers la Russie ont reculé, de même que vers la Chine, suivant une tendance constatée depuis 2020 (la Chine restant la3e destination, à 6% des exports eu-

ropéens). Du côté des importations, Royaume-Uni, Ukraine et Brésil restent les premiers fournisseurs de l'Union. En valeur, les produits les plus importés sont le cacao et le café, notamment en raison de l'augmentation des prix mondiaux. Ils sont suivis par les fruits et noix ainsi que par les oléagineux et protéagineux.

SOJA, BOIS, VOLAILLE

Ces marchandises américaines que l’union européenne veut taxer

L'Union européenne propose de répliquer aux taxes américaines sur les importations d'acier et d'aluminium par des droits de douane de 25% sur des marchandises américaines. Après la Chine, qui a annoncé vendredi des droits de douane supplémentaires de 34%, l'Union européenne a enclenché sa riposte aux surtaxes américaines sur l'acier et l'aluminium. La liste des représailles européennes communiquée aux 27 Etats membres avant une réunion de leurs représentants mercredi à Bruxelles comporte des produits agricoles comme le soja, la volaille, le riz et plusieurs fruits ainsi que les oeufs et les saucisses. Elle prévoit également des droits de douane

de 25% sur le bois, les motos, des produits plastique, des équipements électriques, les diamants ou des produits de maquillage. Le commissaire européen au Commerce, Maros Sefcovic, avait déclaré plus tôt lundi qu'une première vague de contre-mesures s'appliquerait dès le 15 avril, puis une seconde à partir du 16 mai. Il avait prévenu que le montant des importations de biens américains visées par les droits de douane de 25% serait moindre que les 26 milliards d'euros évoqué au départ. Selon le document, l'exécutif européen a par ailleurs choisi de temporiser en ne faisant entrer en vigueur les premiers

droits de douane que le 15 mai, tandis que d'autres, comme ceux sur les amandes et le soja, ne s'appliqueront qu'à compter du 1er décembre si aucune solution n'a été trouvée d'ici là.

La riposte aux droits de douane “réciproques” présentée la semaine prochaine

Le bourbon du Kentucky a été retiré de la liste des produits américains auxquels la Commission européenne propose d'imposer des droits de douane de 25% à partir du 16 mai. Il y a un mois, Donald Trump avait menacé d'imposer des droits de douane de

200% aux vins et spiritueux européens si le bourbon devait être inclus dans les contre-mesures de l'Union européenne. Plusieurs pays producteurs de vin, dont l'Italie et la France, avaient plaidé pour épargner le bourbon après les menaces du président américain. L'Union européenne n'a en revanche toujours pas répondu aux droits de douane "réciproques", annoncés la semaine dernière par Donald Trump, qui s'élèvent à 20% pour tous les produits en provenance de l'UE. La riposte européenne sur ces droits réciproques pourrait être présentée "en début de semaine prochaine", a indiqué un porte-parole de la Commission mardi.

DROITS DE DOUANE
La Chine dit avoir des «moyens abondants» pour mener la guerre commerciale

Après l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane américains massifs visant ses exportations, Pékin promet des mesures «vigoureuses». La Chine a promis mercredi des mesures «fermes et vigoureuses» pour défendre ses intérêts après l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane américains sur les produits chinois. Les taxes sur les produits entrants aux États-Unis depuis plusieurs pays, après une nouvelle hausse le week-end dernier, ont encore augmenté mercredi juste après minuit (0401 GMT). Principalement visés, les produits chinois écotent au total de droits de douane additionnels de 104%. En réaction, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a invoqué mercredi «le droit inaliénable et légitime au développement du peuple chinois». «Nous continuerons à prendre des mesures fermes et vigoureuses pour sauvegarder nos droits et intérêts légitimes» a-t-il ajouté. Le même jour, le ministère chinois du Commerce a affirmé avoir la «volonté ferme» de répondre à la guerre commerciale de Washington, a rapporté l'agence officielle Chine nouvelle. «La Chine prendra résolument des contre-mesures et combattra jusqu'au bout si les États-Unis insistent pour poursuivre (leur) escalade de mesures économiques et commerciales restrictives», a affirmé le ministère selon l'agence étatique.

Voici la meilleure alternative européenne aux clouds américains

Alors que de nombreux services de stockage en ligne sont situés sur le sol américain, avec de nombreux écueils potentiels à prendre en compte quant au respect de votre vie privée, il est encore temps de choisir un service au bon rapport qualité/prix implanté sur le sol européen, pleinement respectueux de votre cyberconfidentialité.

Législation nationale et internationale encadrant le respect de votre vie privée, localisation des datacenters, algorithme de cryptage ou encore chiffrement de bout en bout, voilà autant de critères à prendre en compte au moment de choisir le meilleur stockage en ligne. Toutes les solutions du marché ne se valent pas en ce domaine, alors, prenez le temps de passer au crible ces informations d'importance qui vont vous permettre de pleinement garder la main sur votre cyberconfidentialité.

La sécurité de vos données est en enjeu clef, ne passez pas à côté

Alors que la confidentialité en ligne continue de croître parmi les points majeurs de cybersécurité ces dernières années, bien choisir son service de stockage cloud est d'autant plus important à l'aune des données conservées.

Echappez aux alliances de surveillance internationales

Protéger ses données personnelles n'est pas un sujet nouveau, mais force est de constater qu'en 2025 encore, beaucoup de personnes préfèrent encore faire passer cet enjeu au second plan. L'attractivité des prix, voire la gratuité d'un service, doit toujours vous amener à vous questionner lorsqu'il s'agit de confier des données relatives à votre identification, voire les documents que vous souhaitez faire héberger lorsqu'il s'agit d'un service de stockage cloud. Comme d'autres services en ligne tels que les réseaux virtuels privés, le stockage en ligne n'échappe pas à une règle simple. Dans la grande majorité des cas, une offre d'abonnement sans frais implique d'autres considérations permettant à la structure de se financer. Il peut s'agir d'autres abonnements premium payants, mais aussi de faiblesses relatives à la confidentialité de vos données. Et pour cause, pour obtenir des fonds supplémentaires, certaines structures n'hésitent pas à analyser vos comportements en ligne lorsque vous êtes connecté à leur service, collecter, et même revendre vos données. En conséquence, en 2025, faites le choix d'un service de stockage en ligne dont le siège se



trouve sur le sol européen. Et affinez, dans la mesure du possible, ce choix vers une entreprise dépendant d'une juridiction extérieure aux grandes alliances de surveillance organisées à l'échelle planétaire. Il est désormais aisé de renseigner sur les réseaux de partage de données entre Etats que sont, à trois degrés divers, les 5 Eyes, les 9 Eyes et les 14 Eyes. Une coopération étroite entre ces pays, dont la France pour les 9 Eyes, permet un échange d'informations en ligne, avec des données telles que les échanges par mail, les appels téléphones, les recherches sur Internet ou encore les mouvements financiers. Les services de stockage en ligne n'y échappent pas non plus lorsque leur siège est situé dans l'un de ces pays, y compris sur le continent européen comme l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie ou encore la Suède. Pour un respect optimisé de votre vie privée et éviter que la législation nationale, voire européenne, ne soit contournée, choisir une entreprise ayant son siège en Suisse est une excellente idée.

Prenez le temps de consulter les emplacements des datacenters disponibles

Relevant de la juridiction helvète, hautement respectueuse de la vie privée individuelle mais aussi extérieure aux accords de surveil-

lance internationaux évoqués précédemment, une structure telle que pCloud, située à Baar, dans le canton de Zoug, répond pleinement à cette nécessité qui est de mieux protéger vos données en ligne. L'emplacement des datacenters n'est pas en reste dans cette quête d'un monde numérique plus respectueux de votre vie privée. Bon nombre de fournisseurs de services de stockage en ligne disposent d'un siège, mais aussi de datacenters entièrement situés aux Etats-Unis. Cloud Act, Patriot Act, voilà autant de lois nationales qui nuisent au contrôle que vous pouvez avoir sur vos données et la manière dont elles peuvent être collectées voire exploitées. En implantant certains de ses serveurs sur le sol européen dans un pays également hors de toute alliance relative à la surveillance en ligne, ici le Luxembourg, une firme comme pCloud vous permet de garder la main sur le lieu où vos documents sont gardés en sûreté. Vous bénéficiez ainsi pleinement du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Ce même RGPD, et son application, comporte trois points clefs. Le premier point est l'information qui vous est donnée en cas de fuite de données vous concernant, de manière à pouvoir prendre vos dispositions et, dans la mesure du possible, réagir au plus vite. Vous disposez aussi d'un droit à l'oubli,

ce qui engage l'entreprise à supprimer toutes les données qu'elle possède sur vous pour éviter qu'elles puissent être employées voire disséminées malgré vous. Enfin, vous avez un droit d'accès sur les informations qui sont conservées vous concernant et les manières dont elles peuvent être utilisées.

D'autres solutions existent pour renforcer votre cybersécurité

La bonne nouvelle, c'est qu'en choisissant un service de stockage en ligne européen répondant aux critères précédemment présentés, à savoir une juridiction nationale respectueuse de votre vie privée, non-contournée par des accords de surveillance internationaux et appliquant le RGPD, mais aussi des datacenters situés sur des territoires favorables à ces dispositions, vous pouvez rapidement accroître votre confidentialité en ligne.

Le chiffrement de bout en bout, un atout clef vers plus de vie privée

Les meilleurs services de stockage cloud européens incluent le chiffrement de bout en bout. Concrètement, lors de leur transfert d'un point A vers un point B, par exemple votre ordinateur (point A) vers un serveur en ligne (point B), les données circulant sont chiffrées et protégées contre toute tentative de décryptage indésirable. Le certificat TLS/SSL est un moyen fiable d'y parvenir. Ainsi, dans le cadre d'un usage personnel comme professionnel d'un service de stockage en ligne tel que pCloud, incorporant dans ses prestations des liens de partage, cela signifie que les transferts de fichiers sont sécurisés par des certificats TLS/SSL. Plus encore, les comptes en ligne et les données qu'ils contiennent sont protégées de la consultation par des tiers, même en cas de piratage, par de puissants algorithmes, notamment AES-256 bits. Chiffrement de niveau militaire pour demeurer à la pointe de la confidentialité, il accroît non seulement la cybersécurité, mais aussi la sérénité en ligne. Ainsi, même si des données chiffrées par AES-256 bits sont exfiltrées par un hacker, ce dernier aura toutes les peines du monde à tenter de contourner l'algorithme protégeant vos informations.

■ Brèves

Microsoft licencie deux employés pendant son 50e anniversaire

Lors d'un événement célébrant le 50e anniversaire de la société, deux employés ont interrompu la conférence en prenant inopinément la parole. La première personne licenciée sur le champ a été Ibtihal Aboussad, ingénieure dans le département IA de Microsoft au Canada interrompant en plein discours Mustafa Suleyman, le dirigeant de Microsoft AI. « Mustafa, honte à vous. Vous prétendez vous soucier d'utiliser l'IA pour le bien, mais Microsoft vend des armes à base d'IA à l'armée israélienne. Cinquante mille personnes sont mortes et Microsoft alimente ce génocide dans notre région. » La seconde personne mise à la porte est Vaniya Agrawal, une autre ingénieure logicielle qui a perturbé une séance de questions-réponses à laquelle participaient Satya Nadella le CEO de Microsoft aux côtés de ses deux prédécesseurs, Bill Gates et Steve Ballmer. Elle s'est

opposée à la direction de l'entreprise en criant « honte à vous » au sujet des liens présumés de l'entreprise avec Israël.

Anthropic renforce ses équipes en Europe

Témoignant d'une volonté d'étendre son empreinte mondiale dans le contexte d'une demande croissante d'outils d'IA prêts à l'emploi pour les entreprises, la start-up va recruter 100 personnes en Europe. Ces postes couvriront les ventes, l'ingénierie, la recherche et les opérations commerciales, sachant que la plupart des recrutements sont concentrés à Dublin et à Londres, selon un article de Reuters. Anthropic a également nommé Guillaume Princen, ancien cadre de Stripe, à la tête de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Le mois dernier, la société a levé 3,5 Md\$ et en février, elle a lancé

Claude 3.7 Sonnet, son modèle le plus avancé à ce jour et le premier à proposer des capacités de raisonnement hybride.

Infineon rachète Marvell Auto Networking Unit 2,5 Md\$

Infineon Technologies a signé un accord pour acheter l'activité réseau pour l'automobile de Marvell Technology pour 2,5 Md\$, dans le cadre d'une opération entièrement en numéraire visant à renforcer son entité consacrée aux produits pour l'industrie automobile. L'acquisition de Marvell Auto Networking Unit devrait être finalisée cette année et renforcera la présence d'Infineon dans la technologie Ethernet Automotive essentielle pour les voitures autonomes, a déclaré l'entreprise allemande dans un communiqué ce lundi. Cette activité devrait générer un chiffre d'affaires de 225 à 250M\$ cette année, avec une marge brute d'environ 60 %.

MERCEDES-AMG C 63

L'adieu au quatre cylindres, vraiment ?

La dernière génération de la Mercedes-AMG C 63 est équipée d'un quatre cylindres hybride rechargeable. Adieu le V8 donc, mais voilà que Mercedes aurait trouvé de la place pour un six cylindres sous le capot....

La dernière Mercedes-AMG C 63 a été lancée en 2022 et avançait des spécifications impressionnantes : 680 ch, 1020 Nm et une accélération de 0 à 100 km/h en 3,3 s. Soit bien mieux que la précédente, qui devait se contenter d'une puissance de 510 ch. Mais c'est davantage dans la manière d'atteindre ces valeurs que la dernière C 63 récoltait moins les suffrages auprès des fans.

Chaîne cinématique complexe et lourde

En effet, contrairement aux générations précédentes, le capot cache non pas un gros huit cylindres, mais un modeste quatre cylindres de deux litres. Construit à la main par AMG et doté d'un turbocompresseur électrique, il génère à lui seul une puissance confortable de 477 ch, mais ce n'est pas tout. Il reçoit le support d'un moteur électrique placé sur l'essieu arrière, qui tire son énergie d'une batterie de 6,1 kWh. Pas assez grande pour couvrir des distances pratiques en "zér émission", mais suffisante pour vous écraser dans votre siège lorsque les conditions le permettent. Ce groupe motopropulseur complexe se traduit par un poids élevé (plus de 2,1 tonnes pour la berline C 63 et le break), ce qui influe sur la tenue de route dans les virages, mais aussi par une maniabilité moins prévisible. Le quatre cylindres hybride est plutôt « nerveux » par rapport au V8 AMG plus linéaire, et avec 680 ch sous le pied, l'électronique doit rapidement intervenir pour éviter de se retrouver dans le fossé.

Un 6 cylindres avec le facelift ?

Bref, cela fait des années que les passionnés réclament à Mercedes de doter la C 63 AMG de plus de cylindres pour redonner de l'émotion à ce modèle. BMW dispose toujours d'un six cylindres dans



la M3, qui est désormais également vendue en version Touring et qui prend de plus en plus de clients à Mercedes-

AMG. Audi confierait également un V6 à la RS 5 de prochaine génération, mais en version hybride (rechargeable) pour

ne pas défier les dieux européens du CO2.

Et il semble que Mercedes va enfin céder à la pression avec le prochain lifting de la Classe C, attendu pour 2026. Il y a tout juste deux ans, la marque avait fermement démenti le retour du V8 sur la C 63. Cela ne semble toujours pas être d'actualité, puisque selon les dernières rumeurs, le quatre cylindres sera remplacé par le six en ligne de 3 litres et 449 ch de la CLE 53. Les clients pourront choisir entre une AMG C 53 mild-hybrid et une AMG C 63 plug-in hybrid, basée sur la E 53 Hybrid, qui développe 585 ch. Il y a donc fort à parier que ce changement de moteur se traduira par une perte de puissance. Et que le poids restera élevé....

Source : MBPassion

Le Smart #5 Brabus n'est autre qu'un dragster familial

Smart voit les choses en grand, du moins dans le développement de sa gamme produit puisque son grand SUV #5 profite également de la griffe Brabus. Préparez-vous, car sa puissance est phénoménale. On se souvient de la première Fortwo Brabus, dont la puissance culminait à 75 ch. Un chiffre qui a de quoi faire sourire, d'autant plus lorsque l'on regarde les données techniques des dernières Smart Brabus. En toute logique, c'est le cas avec le dernier SUV de la marque, le #5, un beau bébé de 4,69 m de long capable d'embarquer cinq passagers et leurs bagages sans inquiétude. La firme, issue de la joint-venture entre Mercedes et Geely n'y va pas avec le dos de la cuillère pour son nouveau bébé. Visiblement, le #5 normal pouvant culminer à 587 ch leur semblait un peu juste.

Un, deux, trois, 100 km/h

Ce Brabus annonce une puis-



sance de 646 ch et un couple de 710 Nm. Ainsi très généreusement armé, ce SUV propulse ses occupants à 100 km/h en seulement 3,8 secondes, tout en affichant une vitesse maximale de 210 km/h. Les deux électromoteurs n'ont donc aucun mal à déplacer les 2 378 kg à vide de l'engin. Malgré ses performances de supercars, le Smart #5 Brabus est capable de parcourir 540 km avec

une seule charge (batterie de 94 kWh de capacité), à condition bien sûr de ne pas exploiter toute la puissance disponible. Côté recharge, la marque a mis le paquet puisque l'accumulateur accepte jusqu'à 400 kW en courant continu (si vous trouvez une borne d'une telle puissance) lui permettant de passer de 10 à 80 % en 18 minutes. En courant alternatif, il accepte jusqu'à 22 kW.

**Une allure plutôt discrète**

Si la partie technique est plutôt du genre costaud, l'esthétisme est assez discret. On note toutefois les jantes de 21 pouces, les boucliers arborant un liseré rouge, une couleur que l'on retrouve en bas des portières, sur les rétroviseurs ou encore le pavillon. Le traitement intérieur a droit au

même traitement puisque le rouge s'invite un peu partout : ceinture de sécurité, planche de bord, contre-porte, contour d'aérateur arrière... À noter également que les sièges profitent d'une sellerie en alcantara. Pour le moment, les tarifs ne sont pas encore connus, mais ils seront bien supérieurs au Smart #5, qui varient de 46 600 à 57 600 €.

[illegible]

Les prix du pétrole ont reculé de 4 % en début de séance, hier mercredi, les contrats à terme sur le brut Brent perdant 2,13 dollars, soit 3,39 %, pour atteindre 60,69 dollars le baril. Les contrats à terme sur le pétrole brut américain West Texas Intermediate (WTI) ont quant à eux baissé de 2,36 dollars, ou 3,96 %, pour s'établir à 57,22 dollars. Le Brent a touché son plus bas niveau depuis mars 2021, tandis que le WTI a enregistré son niveau le plus faible depuis février 2021. Les deux références pétrolières ont affiché des baisses sur cinq séances consécutives depuis que le président américain Donald Trump a annoncé l'imposition de droits de douane complets sur la plupart des importations vers les États-Unis.

DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

L'UE adopte ses premières mesures de riposte

L'Union européenne (UE) a adopté, mercredi, ses premières mesures de riposte aux droits de douane américains, en taxant en retour une série de produits des États-Unis. Ces mesures concernent la taxation d'une première liste de plus 20 milliards d'euros de marchandises américaines, a indiqué la Commission européenne. Elle comporte des produits agricoles comme le soja, la volaille, le riz et plusieurs fruits. Elle prévoit également des droits allant jusqu'à 25% sur le bois, les motos, des produits plastiques, des équipements électriques ou des produits de maquillage. La plus grande partie de ces taxes entrera en vigueur mi-mai. D'autres, comme celles sur les amandes, en décembre. La riposte européenne aux droits de douane de 20%, décrétés par le président américain le 2 avril, pourrait, elle, être présentée en début de semaine prochaine. L'Union européenne a toutefois souligné être prête à suspendre ses droits de douane "à tout moment" en cas d'accord "juste et équilibré" avec Washington.

CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie regrette la confirmation de la position américaine

L'Algérie regrette la confirmation par les États-Unis de leur position considérant le plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine comme "la seule solution au conflit du Sahara occidental", a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "L'Algérie a pris connaissance de la réaffirmation par le Département d'Etat de la position des États-Unis d'Amérique considérant le plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine comme la seule solution au conflit du Sahara occidental", a souligné le communiqué. Le document a ajouté que l'Algérie "regrette la confirmation de cette position de la part d'un membre permanent du Conseil de sécurité dont il est normalement attendu qu'il témoigne d'un respect de la légalité internationale de manière générale et des résolutions du Conseil de sécurité de manière particulière". L'Algérie réaffirme, dans ce cadre, que la question du Sahara occidental "relève fondamentalement d'un processus de décolonisation inachevé et d'un droit à l'autodétermination inaccompli. En effet, le Sahara occidental demeure un territoire non-autonome au sens de la Charte des Nations unies et le peuple de ce territoire demeure titulaire du droit de disposer de lui-même tel que consacré par la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux", selon le communiqué. "S'inscrire en dehors de ce cadre ne sert pas la cause du règlement de ce conflit, tout comme il n'altère en rien ses données fondamentales telles que reconnues par l'Organisation des Nations unies et ses principaux organes, dont l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et la Cour internationale de justice", conclut le texte.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Quand le «Trumpisme» met l'économie mondiale dans le brouillard

Il serait incongru de dire que Trump est un malade ou manquant de raison ou encore faisant des intérêts de son pays un jeu de hasard. Il a des objectifs et une démarche. C'est cette dernière qui pose problème et non les objectifs. Tous les observateurs ont noté que l'économie américaine léguée par Biden était robuste et en plein essor : une croissance appréciable, un quasi plein emploi (taux de chômage inférieur à 5%), une inflation maîtrisée et un développement technologique dans la R-D, l'IA et les autres High Tech en plein essor. Seuls points où l'économie américaine montre quelques signes de faiblesse : l'endettement et le déficit de la balance commerciale hors services (justement les services High Tech). Et c'est là où Trump a voulu frapper fort pour assurer une souveraineté et même une hégémonie américaine sur tous les segments de l'économie mondiale. Son objectif principal, réindustrialiser le pays et baisser les impôts pour les américains. Ces objectifs n'ont pas changé depuis son premier mandat. La crise Covid est passée par là et l'approvisionnement de l'économie et de la population américaine a connu des perturbations, particulièrement pour les produits manufacturés venant de Chine et d'Europe. Cette vulnérabilité de la première puissance économique mondiale n'est pas acceptée par Trump et beaucoup d'autres américains. La souveraineté et la domination ont toujours été au cœur des politiques américaines. L'émergence de nouveaux pays sur la scène du commerce mondial a beaucoup impacté cette souveraineté : Chine, Vietnam, Mexique, Brésil Ces pays ont une compétitivité économique sur plusieurs filières meilleures que les USA et c'est ce qui a amené les industriels américains à céder des parts de marché. Entretemps, l'OMC, cet instrument mis en place par les Américains eux-mêmes, est passé pour lisser le commerce mondial en vertu des avantages du libre-échange et de la mondialisation heureuse. Voyons maintenant de près quelques données sur l'économie américaine ayant justifié la décision et surtout la présentation théâtrale de Trump. A fin 2024, la dette américaine a atteint 36.000 Mds de \$; Total des importations : 20.000 Mds de \$ et le déficit commercial a grimpé à 920 Mds de \$. Pour Trump le déficit commercial est inacceptable pour une économie comme celle de l'Amérique et il considère que les autres pays ont beaucoup profité de son ouverture et du faible taux de protection. Il est vrai que l'économie américaine avec ses volumes d'importation (20.000 Mds \$) fait l'affaire de beaucoup d'économies. Les plus concernées sont certainement la Chine, L'UE, le Canada, le Mexique, le Japon et d'autres. Au plan des finances publiques, Trump fait la chasse au gaspillage en créant un Ministère de l'efficacité gouvernementale et nomme à sa tête un chef d'entreprise atypique (Elon Musk). Ce dernier prévoit 1000 Mds de \$ d'économie sur les dépenses et une augmentation des revenus entre 1000 et 2000 Mds de \$ en 2025 (grâce entre autres au revenu des droits de douanes imposés). Tout ce dispositif, à la fois sur le commerce extérieur et sur le budget fédéral, vise la réindustrialisation du pays. En imposant des droits de douane, on protège la production domestique et, in fine, on incite les investisseurs à venir installer leurs usines en Amérique ; rien n'est moins sûr. Et si ça devrait encourager certains, dans combien de temps cela deviendra opérationnel ? En attendant, le citoyen américain (le sujet et l'objet du discours de Trump) doit continuer à consommer des produits importés devenus plus chers ; alors que les entreprises américaines vont subir la réciprocité des autres pays en termes de protection tarifaire (Chine, Canada, UE, ...) ce qui diminuera leur compétitivité sur certains marchés et réduirait les exportations et ainsi de suite ; le déficit de la balance commerciale risque de se reproduire à l'identique, ou diminuer ou s'aggraver. Dans les relations commerciales, on n'est pas seul, l'autre partie a aussi sa stratégie. Il est difficile d'anticiper sur une trajectoire avec certitude, beaucoup de variables dépendent des autres partenaires et il est difficile de prévoir leurs comportements. A long terme on peut dessiner des tendances, pas à court terme. L'économie, c'est comme la mécanique (le principe du levier mécanique : action réaction) mais sans l'immédiateté de la réaction ni la proportionnalité de celle-ci. La Chine a annoncé vouloir répondre aux taxes douanières décidées par Trump de 34% par une riposte de même ampleur dès le 10 avril. Une guerre commerciale entre les deux géants de l'économie mondiale ne laissera aucun pays à l'abri des soubresauts et des effets collatéraux. L'Europe, l'autre acteur majeur de l'économie mondiale, prépare sa réponse ; mais, la peur au ventre, elle cherchera à négocier. Dans l'immédiat, seul le marché boursier, réputé très sensible et très affecté par la psychologie des investisseurs (peur, panique...), a réagit. Les bourses du monde entier ont dévissé ; des pertes en milliards de \$ pour beaucoup d'entreprises et des épargnants sont déjà constatées. Concernant l'Algérie, l'impact de ces décisions sera mineur. D'abord le volume des échanges est très modeste (2024) : les exportations vers les USA sont autour de 2.5Mds \$ et les importations autour de 1 Mds \$. Ainsi le déficit est de 1.5Mds de \$. Trump considère que 1.5 Mds \$ d'excédents pour l'Algérie est injuste et l'Algérie doit acheter des marchandises américaines si elle veut échapper à ces taxes douanières. Acheter plus aux USA (1 Milliard de \$) pour placer les 2.5 Mds de \$ en exportation vers les USA, constitués essentiellement d'hydrocarbures (85%) est la décision à laquelle on pense par paresse. La solution serait de trouver un acheteur de ces hydrocarbures et imposer les produits américains à 30% comme règle de réciprocité. Actuellement le marché du pétrole est saturé et il risque de le demeurer toute l'année 2025. Mais les nouvelles règles de protection imposées par Trump risquent de chambouler l'offre sur le marché du pétrole si certains pays d'Asie et d'Europe imposent au pétrole américain les règles de réciprocité. L'Europe refuse de taxer davantage le gaz américain, parce qu'une telle décision entraînerait une hausse des prix de l'énergie sur le marché domestique. Donc l'Europe va acheter massivement le gaz américain. Ceci n'est pas une bonne nouvelle pour le gaz algérien. C'est le moment de nouer de nouvelles alliances stratégiques globales et non limitées aux hydrocarbures. Ces derniers seraient une composante de ces alliances et un outil de négociation. Des alliances devant intégrer l'industrie, l'agriculture, les minerais, le numérique et l'IA sont les plus indiquées. Une offre algérienne dans ce sens serait bien accueillie par des pays asiatiques notamment. La violence appelle la violence même entre Etats.